

PREX D'ABONNEMENT

FRANCO POUR LA SUISSE
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . 5.—
Trois mois . . . . . 3.—
Pour
Changer le port en sus.

L'IMPARTIAL

PREX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.
Prix
minimum d'une annonce 50 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: Du 1er Juin 1895, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, Du 1er Juin 1895. It lists arrival and departure times for various destinations like Locle, Besançon, Neuchâtel, etc.

Pour 2 Fr. 80
On peut s'abonner à L'IMPARTIAL
des maintenant jusqu'à fin décembre
1895, franco dans toute la Suisse.
On peut s'abonner par simple carte-postale
en s'adressant à l'Administration de
L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la
bibliothèque Courvoisier, rue du Collège, au
Locle, ainsi que dans tous les bureaux de
poste.

MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1895
La Chaux-de-Fonds

- Chœur classique mixte. — Répétition, mercredi, à 8 h. du soir, au local. — Dames seules.
Vélo-Club. — Assemblée générale extraordinaire, mercredi 18, à 8 1/2 h. du soir, au local. — Amendable.
Orphéon. — Répétition générale, mercredi, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Cécilienne. — Répétition de chant, mercredi, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Société fédérale de gymnastique du Grutli. — Exercices, mercredi, à 8 1/2 h. du soir, à la Halle du Collège primaire.
Société fédérale de gymnastique L'Abeille. — Exercices, mercredi, à 8 1/2 h. du soir, à la grande Halle.
Club du Rameau. — Séance, mercredi 18, à 9 h. du soir, au local.
English conversing Club. — On Wednesday evening at 8 1/2 o'clock, general meeting, at the Café du Premier-Mars.
Club des Dérames-tot. — Réunion, mercredi, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Concordia. — Gesangstunde, Mittwoch den 18., Abends 8 1/2 Uhr, Café de la Croix-Blanche.
Chœur mixte catholique national. — Répétition générale, mercredi, à 8 h. du soir, au local.
Société fédérale des sous-officiers. — Escrime, mercredi, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Club du Cent. — Réunion, mercredi, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, mercredi 18, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.
Fanfare du Grutli. — Répétition générale, mercredi 18, à 8 1/2 h. du soir, Café Balois (1<sup>er</sup> Mars).
Entimité (Section littéraire). — Répétition, mercredi, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Club du Potet. — Réunion quotidienne, à 9 1/2 h. du soir, au Café de la Blague.
Brasserie Krummenacher. — Théâtre des puces. — Voir aux annonces.
Grande Brasserie de la Métropole. — Concert tous les soirs, dès 8 heures.
Entimité. — Réunion du Comité, jeudi 19, à 8 1/2 h. du soir, au local. — Amendable.
Mission évangélique (1<sup>er</sup> Mars 11). — Réunion publique, jeudi 19, à 8 h. du soir.
Union chrétienne de jeunes gens (Beau-Site). — Jeudi 19, à 8 1/2 h. du soir : Causerie de M. Peltavel sur « Un livre ».
Stenographen-Verein Stolzeana. — Fortbildungskurs, Donnerstag, Abends 8 1/2 Uhr, im Lokal, Café Eckert.
Club du Seul. — Réunion, jeudi, à 8 1/2 h. du soir, à la Grotte.
Club des Grabons. — Réunion, jeudi 19, dès 8 h. du soir, au local.
Club de la Pive. — Séance, jeudi 19, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.
Cazin-Club. — Réunion, jeudi 19, à 8 1/2 h. du soir, Brasserie Krummenacher.
Helvetia. — Répétition générale, jeudi 19, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.
Union Chorale. — Répétition, jeudi 19, à 8 1/2 h. du soir, Brasserie du Cardinal.
Société de jeunes gens L'Amitié. — Assemblée, jeudi 19, à 8 1/2 h. du soir, au local (Chapelle 5).
Société de gymnastique d'hommes. — Exercices, jeudi 19, à 8 1/2 h. du soir, à la grande Halle.
Société théâtrale L'Aurore. — Répétition, ce soir, à 8 1/2 h. précises, au local.
Société fédérale des sous-officiers. — Leçon, jeudi, à 8 1/2 h. du soir, au local.

La Nationalité
On n'a peut-être pas assez remarqué, dit le Journal de Genève, ce qu'il y avait de singulier et d'insolite dans la dépêche de Saint-Petersbourg, annonçant qu'un personnage très connu, mais connu ou non peu importe, M. de Cyon, venait de perdre, par un ukase de l'empereur, sa qualité de sujet russe. Peu de journaux français ont publié cette nouvelle, aucun, à notre connaissance, ne l'a commentée. Elle en vaut pourtant la peine, comme une nouveauté du droit international. Personne n'ignore que M. de Cyon, rédacteur de la Nouvelle Revue, a été un des principaux sinon le principal promoteur de la ren-

contre de Cronstadt et de l'alliance franco-russe. Il l'a prêchée sur tous les tons et avec une persévérance que rien n'a lassée, en partie par sympathie pour la France où il habitait, mais plus encore par amour pour son pays d'origine, dont il connaissait mieux que personne la situation financière, et à qui il voulait procurer un riche et puissant banquier. Il y a certes pleinement réussi, et l'on peut dire que son zèle a été mal récompensé. La cause de sa disgrâce a été la publication d'un livre dans lequel il attaquait très vivement, il faut le reconnaître, la politique du ministre actuel des finances, M. de Witte, successeur de M. Wischnegradski. Avait-il tort ou raison, c'est ce que nous ne sommes pas en mesure de décider, n'ayant eu sous les yeux que l'attaque et non la réponse, qui du reste n'a jamais été faite. Mais nous n'avons heureusement pas à prendre parti dans ce débat.

Ce qui nous intéresse dans le cas de M. de Cyon, ce n'est pas sa disgrâce, c'est le curieux cas de droit international qu'elle vient de créer, en dénationalisant un homme sans lui donner une autre patrie. M. de Cyon n'est aujourd'hui ni Russe, ni Français, il n'appartient à aucun pays; il ne peut se réclamer d'aucun consul, il est aussi étranger dans le monde, aussi hors la loi que les bohémiens qui traversent les continents dans leurs charrettes. Si aucun pays ne le recueille, ne lui confère l'indignité, que deviendra-t-il dans ce monde où chacun a sa place et son étiquette? C'est là une situation très singulière et digne d'étude.

Notre temps a vu se former des associations des juriconsultes qui se donnent pour tâche d'étudier toutes les questions controversées en droit international. Celle-ci en vaut la peine. Est-il admissible, conforme aux règles du droit des gens, qu'un gouvernement quelconque prive un ou plusieurs de ses ressortissants du droit qu'ils tiennent de leur naissance, qui fait partie de leur être, d'appartenir au pays de leur père, sur le sol duquel ils sont nés?

Un souverain, si absolu soit-il, peut-il créer des heimatloses, faire des hommes sans patrie, sans état-civil, sans feu ni lieu, les jeter à l'aventure comme paille au vent? Cela nous paraît fort extraordinaire, et nous voudrions, ne fût-ce qu'à titre de curiosité, — bien qu'il y ait ici plus que cela, — qu'un des instituts dont nous parlions tout à l'heure, voulût bien s'occuper de cette nouveauté.

La femme du cultivateur

Le Bulletin suisse publie sous la signature de M. Sylvain Noël, l'article suivant, qui nous paraît digne d'attirer l'attention des amis de l'agriculture :

Au premier siècle de notre ère vivait dans la campagne de Rome un grand agronome du nom de Columelle qui nous a légué un superbe traité d'économie rurale, dans lequel je puise assez souvent d'utiles conseils. L'enseignement agricole y est réclamé à chaque page. « Je vois partout, dit-il, des écoles ouvertes aux rhéteurs, à la musique et même aux saltimbanques; les cuisiniers, les barbiers sont en vogue, et l'on tolère des établissements où les jeux et tous les vices attirent la jeunesse imprudente, tandis que pour l'art qui fertilise la terre il n'y a rien, ni maîtres, ni élèves, ni justice, ni protection. » Dix-huit cents ans se sont écoulés depuis cette grande parole et malgré les agronomes des siècles passés, elle eût été vraie encore il a quelque quarante ans.

Mais depuis cette époque, l'enseignement rural a pris un merveilleux essor en Europe : l'agriculture est aujourd'hui une science complète dont on sait puiser les éléments dans la géologie, la botanique, la chimie, la physique et même les mathématiques. L'enseignement supérieur agricole est partout assis dans nos cantons, et il n'y a qu'à visiter les établissements de Zurich, de Berne, de Lausanne, de Genève, pour se rendre compte de son excellence et des grands services qu'il rend. L'enseignement primaire s'organise, et l'on voit le nombre des écoles pratiques augmen-

ter chaque année. Les progrès sont constants et les temps sont proches où les écoles de viticulture et de laiterie auront fait pénétrer le progrès dans les plus petites exploitations.

Si l'on a pensé à instruire les jeunes enfants dans la science agricole pour en faire des hommes utiles à la patrie, on a laissé de côté jusqu'ici l'enseignement rural de la jeune fille. Nous ne parlons pas de l'instruction scolaire dont la diffusion est digne d'éloges, mais surtout de celle toute spéciale qui lui permettra d'avoir un but dans la vie, tout en aimant davantage le milieu dans lequel elle est née. La femme du commerçant d'aujourd'hui comprend le commerce, elle connaît la comptabilité, elle est au courant des régions de production et d'écoulement. Il faut que la jeune fille dont les parents sont cultivateurs et qui jusqu'ici a assisté inconsciente aux améliorations de l'exploitation, puisse en apprécier l'importance. Il est nécessaire que, mariée à un cultivateur intelligent, instruit, elle soit à la hauteur intellectuelle de son mari, et que, pendant que celui-ci ira dans les champs répandre la semence ou sarcler les cultures, elle sache, à la ferme, faire rapporter au mieux l'étable et la basse-cour.

Compagne fidèle et dévouée, elle doit être aussi le plus utile des collaborateurs.

Quand l'instruction rurale complète sera donnée dans les campagnes aux jeunes filles, elles répondront mieux à la grandeur du rôle qu'elles ont à y jouer, et l'intensité de leurs désirs pour des occupations urbaines sera grandement diminuée. La moralité publique par contre sera de beaucoup augmentée et il en sera de même du progrès rural.

Dans cette fin de siècle où le Struggle for life est ardent et sans merci, l'union intime de toutes les forces de la famille est surtout nécessaire à un peuple agricole pour qu'il puisse appliquer, dans l'intérêt de sa prospérité, les merveilleuses découvertes de la science agronomique, qui sont offertes à tous les yeux dans les galeries de l'exposition fédérale d'agriculture à Berne.

Exposition suisse d'agriculture à Berne, 1895

L'Exposition suisse d'agriculture de Berne, inaugurée le 13 septembre, est en ce moment à l'apogée d'un succès amplement mérité.

Jamais manifestation de l'agriculture nationale n'a été aussi belle, aussi complète. Il serait difficile de citer les divisions qui dépassent les autres en importance; toutes ont réuni une grande quantité d'exposants et des produits hors de pair. Les expositions chevaline, bovine, et l'industrie laitière, entre autres, surpassent de beaucoup tout ce qui a été organisé, et les instruments comptent plus de 1100 numéros.

Ses produits agricoles et viticoles, l'apiculture, l'aviculture, etc., concourent largement au merveilleux ensemble exposé sur la prairie du Viererfeld.

Depuis les quelques jours d'ouverture, plus de 60,000 visiteurs ont parcouru les pavillons et galeries. L'Exposition sera clôturée le 22 septembre.

Les compagnies de chemins de fer ont accordé des réductions de prix importantes; les billets d'aller et retour sont valables jusqu'au 23 septembre. Les 20, 21 et 22 septembre, les billets simples seront valables gratuitement pour le retour dans le délai de ces trois jours. Il existe des trains supplémentaires dont la nomenclature se trouve dans les gares.

La commission des logements fonctionne à la gare de Berne de façon à satisfaire la foule des visiteurs. Ces logements sont heureusement choisis, en ville, à tous les prix, et suivant les désirs même les plus modestes.

La vaste cantine peut contenir 3,500 personnes et offre des repas copieux et de prix modéré. Chaque jour, il y a musique, concert et représentations diverses.

Les moyens de communication sont faciles, l'Exposition étant proche de la ville.

Tout est organisé pour amener à l'Engel tous ceux de nos confédérés (et ils sont légions) qui aiment et protègent l'agriculture nationale.

Voici le programme des dernières journées :

Jeudi 19 septembre (jour officiel) : 8 h. matin. Ouverture, visite de l'Exposition par les délégués de la Société suisse d'agriculture. — 10 h. Réception des invités. — 11 h. Visite de l'exposition par le Congrès international de médecine vétérinaire. — Midi. Banquet; discours de MM. Lachenal, conseiller fédéral, et Gobat, président du gouvernement bernois. (Musique militaire de Neuchâtel.) — 1 h. soir. Réunion de la Société d'économie alpestre (auberge de l'Innere Enge.) — 4 1/2 à 6 h. Concert de la Musique militaire de Neuchâtel. — 8 h. Concert de la Liedertafel et de l'Orchestre de Berne; éventuellement, ballet exécuté par les gymnastes.

Vendredi 20 septembre : 8 h., ouverture; visite de l'Exposition par la Société argovienne d'agriculture et par l'Association des élèves actuels et anciens de l'école d'agriculture de Brugg; — 10 h., réception de la classe d'agriculture de la Société des arts de Genève. — Midi, banquet. (Musique de Thounne.) — 4 1/2 à 6 h., concert de la Musique de Thounne et répétition des danses d'enfants. — 8 h., représentation de la Société de gymnastique de la ville de Berne, avec le concours de la Stadtmusik.

Samedi 21 septembre : 8 h., ouverture. — 10 h., assemblée de la Société des anciens élèves de l'école de la Rütli, avec le concours de la Société des adjudicataires de la distillation de l'alcool indigène. — 10 h., distribution des récompenses. — Midi, banquet. (Musique de landwehr de Fribourg.) — 1 h., visite de l'Exposition par la Société des ingénieurs et architectes. — 2 h., continuation de la distribution des récompenses. — 4 1/2 à 6 h., concert de la Musique de landwehr de Fribourg; réunion de la Société des agriculteurs. — 8 heures, concert de la Société de chant de Berne et de la musique de l'Union.

Dimanche 22 septembre : 8 h., ouverture. — 10 h., réunion de la Société des agriculteurs. — Midi, banquet. (Union instrumentale de Lausanne.) — 4 1/2 à 6 h., concert de l'Union instrumentale de Lausanne. — 8 h., représentation de la Société bourgeoise de gymnastique, avec le concours de la Musique militaire de Berne. — Clôture officielle de l'Exposition.

La suite du compte-rendu de notre envoyé paraîtra demain.

Nouvelles étrangères

France. — Le président de la République a invité le prince Lobanoff, qui se trouve actuellement à Contrexéville, à assister à la revue de Mirecourt qui terminera les manœuvres. Le prince a accepté et se rendra à Mirecourt avec M. Hanotaux.

— On mande de Bordeaux :

Le congrès de la presse a décidé de nommer une commission de six membres, pour suivre aux négociations en vue d'une réduction des taxes télégraphiques internationales pour la presse.

Il a également chargé deux commissions, la première de réunir les documents en vue de faciliter la création d'un enseignement professionnel pour journalistes; la seconde, d'étudier un projet attribuant à la presse le droit d'exercer, comme le barreau, une action disciplinaire.

— On mande d'Annonay (Ardèche), le 17 septembre :

Un événement extraordinaire vient de jeter l'émoi dans notre région.

Un bolide enflammé est tombé sur une maison au hameau de la Taillard, commune de Satillieu, et y a occasionné un accident terrible.

Le tonnerre de feu, comme disent les gens du pays, a pénétré dans la cuisine de la maison Duvert et, après avoir tout crémé et roussi sur son passage, est monté par la cheminée à l'étage au-dessus et a littéralement



soulevé le toit avec une force extraordinaire. M. Duvert, qui couchait dans une chambre voisine, séparée par un gros mur, n'a eu aucun mal et ne s'est éveillé qu'au bruit du toit qui s'effondrait.

Dans la cuisine, la femme Sophie Duvert, âgée de soixante ans, et sa fille, Fanny Duvert, âgée de vingt ans, ont été affreusement brûlées au visage et aux bras.

Les deux pauvres femmes ont été conduites à l'hôpital d'Annonay, la figure boursoufflée et tuméfiée, et, quoique leur état soit très grave, on a bon espoir de les sauver. Un enfant, qui dormait dans son berceau, n'a eu aucun mal.

Chose étrange, lorsque ce phénomène s'est produit, le temps était très calme, le ciel très clair ; il n'y a eu aucune détonation et le bolide n'a laissé, en s'en allant, qu'une odeur de soufre brûlé insupportable et caractéristique.

**Allemagne.** — On mande de Berlin, 17 septembre :

Le prince de Hohenlohe est rentré à Berlin de son voyage en Russie. Le bruit a couru qu'il était prêt à donner sa démission parce qu'il est l'adversaire des lois d'exception contre les socialistes. Il est probable que le chancelier n'aura pas à recourir à une pareille extrémité, car on croit généralement que personne dans le gouvernement ne songe à proposer de nouvelles lois de rigueur, que le Reichstag peut-être ne voterait pas. On se contentera de poursuivre avec un acharnement tout particulier les journaux et les réunions socialistes, et on est persuadé que par ce moyen on arrivera à devenir le maître de toute agitation même démocratique. Aussi les poursuites continuent. Hier on a arrêté à Berlin le rédacteur responsable du journal le *Sozialist*, et à Munich on a saisi le premier numéro de la *Presse libre de Munich* pour outrages au souverain.

M. de Hohenlohe a fait un détour afin de rencontrer l'empereur à Danzig. Après un court entretien avec le chancelier, l'empereur, à la surprise générale, a déclaré qu'il n'irait pas chasser à Rominten, dans la Prusse-Orientale, mais qu'il retournerait immédiatement à Potsdam.

**Chronique suisse**

**Au Palais fédéral.** — On écrit de Berne à la *Revue* :

MM. les officiers étrangers en mission aux manœuvres du 1<sup>er</sup> corps d'armée ont fait leurs visites officielles aux autorités fédérales. La mission officielle en grande tenue a été reçue lundi 18 septembre par les divers membres du Conseil fédéral.

Nos ministres à l'étranger, tous en séjour en Suisse, sauf celui de Buenos-Ayres, ont mercredi matin leur conférence annuelle au Département des affaires étrangères, sous la présidence de M. Lachenal. Le Conseil fédéral leur offre le même jour un dîner au Thalgut près de Wichtrach.

Le Département de l'intérieur a chargé le sculpteur Lanz de se rendre à Ligornetto et de lui faire un rapport au sujet du futur musée Vela. On sait que le regretté artiste a stipulé que ses collections de modèles resteraient à Ligornetto. C'est regrettable, car la collection est très considérable, et surtout magnifique ; elle comprend environ 150 modèles de plâtre, dont 75 bustes. Ce sont tous les modèles que Vela a achevés pour ses grandes œu-

uvres. C'est dire qu'au point de vue artistique le legs est inestimable.

**Alpinisme.** — Le grand alpiniste anglais A.-F. Mummery, dont on rappelait dernièrement le nom à propos de l'ascension des Grépons, en Savoie, vient de perdre la vie dans la chaîne de l'Himalaya. Il avait quitté ses compagnons pour escalader, escorté de deux hommes seulement, diverses cimes élevées de la région de Magna Parbet. On n'a plus aucune nouvelle de lui depuis le 25 août ; il aura très probablement été emporté par une avalanche. Les caravanes de recherches n'ont retrouvé aucune trace des trois hommes disparus.

**La catastrophe de l'Altels**

Dans la nuit de lundi à mardi, de nouvelles masses se sont détachées du glacier de l'Altels.

Comme on aperçoit une nouvelle crevasse dans le glacier, on craint une catastrophe pour la vallée de Gastern. Des mesures officielles sont demandées.

M. le professeur Heim s'est rendu ces jours derniers sur l'Altels et a pu prendre des photographies de l'éboulement.

Il sort des décombres une odeur insupportable qui rend les fouilles difficiles.

Les pertes résultant de la catastrophe ont été considérablement exagérées. Au lieu de 400 mille francs, les gens de la contrée les estiment à 60,000 ou 80,000 francs.

On a retrouvé une partie des fromages en assez bon état.

Les cadavres des deux petits pâtres restent introuvables.

**Le colonel Feiss**

M. le colonel Feiss, chef d'arme de l'infanterie, est mort subitement lundi soir. Comme il rentrait de sa promenade habituelle à cheval, après 7 heures, M. Feiss a été frappé d'une attaque d'apoplexie, à laquelle il a succombé au bout de quelques instants.

Il y a moins d'une semaine, le colonel Feiss assistait à l'inspection et au défilé du 1<sup>er</sup> corps d'armée, après avoir suivi les manœuvres pendant toute leur durée. Rien dans sa santé ne faisait prévoir une fin si rapide.

Né en 1831, M. Feiss était originaire d'Alt-Sankt Johann, dans le Toggenbourg (St-Gall). Après avoir été pendant de longues années secrétaire du département militaire fédéral, il devint directeur général des péages. Lors de la création des fonctions de chefs d'armes, par la loi de 1874, il fut d'emblée mis à la tête de l'infanterie, aux progrès de laquelle il n'a cessé de travailler jusqu'à sa mort.

Le défunt a publié plusieurs ouvrages sur l'armée suisse et sur l'infanterie en particulier. Dans son dixième rapport au département militaire, en 1884, il énumérait tout ce qui avait été fait pendant les dix premières années de la nouvelle organisation militaire pour relever l'infanterie du degré d'infériorité où elle était tombée, montrait les progrès réalisés et terminait par l'énoncé d'une série de vœux, dont la plupart ont été entendus et dont le premier, le transfert à la Confédération de l'administration militaire, sera très prochainement un fait accompli.

Nous avons vu quelquefois, dit la *Revue*, le colonel Feiss. Il nous a fait l'impression d'un homme sérieux, pas poseur, moins préoccupé du plumet et des misérables questions d'étiquette que pénétré du désir de réaliser les réformes qu'il estimait nécessaires.

— Miss Ketty, dit le chef de la sûreté... vous reconnaissez bien cet homme ?...  
— Mais l'heure où le poison devait agir avait sonné pour la malheureuse jeune femme.

Elle se leva subitement, ses yeux brillaient d'un éclat inaccoutumé... ses mouvements étaient brusques, rapides...  
— D'une voix forte, étrangement vibrante... elle s'écria en parlant vite, comme si elle craignait de n'avoir pas le temps d'achever :

— Oui, je le reconnais !... C'est Pierre Mulot... c'est Bosco... le voleur... c'est lui qui a assassiné Hippolyte Lochar, le marquis Gaston de Montgerbois... M. Bertin... mon père... c'est lui qui voulait me noyer, m'assassiner aussi... c'est lui, c'est cet infâme Bosco !...

Elle fit quelques pas en avant, poussée par une force irrésistible... tout le monde la regarda avec stupeur... on demeurait immobile, muet d'angoisse, d'épouvante.

Dans sa marche elle se heurta à une petite table supportant divers objets d'art exotiques et la bouscula.

Bamboula saisit une statue indienne en bronze massif, qui allait tomber et la garda dans la main. Miss Ketty fit quelques pas encore et arriva près de Bosco.

Celui-ci, effrayé, s'était levé. Miss Ketty s'arrêta devant lui... le regarda... voulut parler... Mais de sa gorge un cri rauque sortit... elle porta à sa poitrine sa main libre... la labourant de ses ongles, comme si elle était pleine de feu... elle étouffait... son cœur ne battait plus...  
— Pardon, mon Dieu ! cria-t-elle... pitié ! mon père !... mon père !...

Tout d'un coup elle tomba en arrière, raide, foudroyée, glacée déjà !... belle encore dans la mort, — qui avait distendu ses nerfs... et imprimée comme un sourire d'outre-tombe à sa lèvre décolorée. Elle roula jusqu'aux pieds de celui qui, pendant sa vie, avait été son bourreau !...

Le docteur Molonguet se pencha rapidement vers elle.  
— Que Dieu ait pitié d'elle, dit-il en se relevant.

Ce court moment de solennel effroi, d'anxiété poignante, avait suffi au marquis pour se remettre.

— Cette femme a menti... s'écria-t-il, en prenant un peu de son aplomb habituel... Je suis le marquis Gaston de Montgerbois.

Ceux qui l'ont pratiqué louaient en lui un esprit équilibré et avisé. Il le représentaient comme un homme hostile à la manie des changements, voulant des réformes prudemment échelonnées, ne perdant pas de vue les sentiments populaires et moins hypnotisé que d'autres par le mirage du « grand nombre ». C'est dire que l'armée suisse vient de faire une grosse perte, celle d'un bon administrateur et d'un bon soldat.

En politique, M. Feiss jouait un certain rôle. Il se rattachait au parti radical ; on pensait à lui pour les fonctions de syndic de Berne, vacante depuis l'élection de M. Müller au Conseil fédéral. Mais il avait catégoriquement décliné sa candidature à un poste qui l'eût enlevé à la direction de l'infanterie suisse. On ne voit pas trop qui sera son successeur. Les grandes capacités militaires sont rares chez nous, ou si elles sont plus nombreuses que nous ne le pensent les profanes, c'est peut-être qu'on ne leur a pas donné l'occasion de se révéler.

**Le rassemblement de troupes**

Le correspondant de la *Gazette*, qui a suivi les manœuvres en spectateur, donne quelques-unes de ses impressions définitives.

Il loue d'abord les commandants d'avoir renoncé à la théorie des « positions classiques » et d'avoir pris le terrain où et comme ils le trouvaient, puis d'avoir établi des plans simples comme sujets de manœuvres. Il conseille toutefois de revenir à des manœuvres de corps plus modestes.

Le *Genevois* de ce matin publie une lettre dans laquelle 10 soldats de Genève se plaignent amèrement d'avoir été insultés « en qualité de Genevois » par des officiers vaudois.

Le *Genevois*, tout en mettant de côté la responsabilité des Vaudois en général dans cette affaire, signale celle-ci aux autorités militaires.

**Nouvelles des cantons**

**LUCERNE.** — La cérémonie dont parlaient nos dépêches d'hier a eu lieu en commémoration de la mort de Leu, le chef des cléricaux lucernois assassiné en 1845 à Ebersol. Elle a amené à Hochdorf plus de 5000 personnes.

**NIDWALD.** — Dans le Nidwald, les dispositions légales concernant le taux de l'intérêt sont restées fort en arrière, et l'inconvénient se fait surtout sentir en ce qui concerne les titres hypothécaires. Il existe encore dans ce demi-canton des lettres de rente dont l'intérêt est fixé à 5, 6 et même 7 pour cent. Le peuple réclamait depuis plusieurs années la réduction du taux de l'intérêt, et il a forcé les autorités à s'occuper enfin de la question. La prochaine landsgemeinde, qui siégera à Stanz en octobre, sera nanti d'une proposition tendant à faire régler par une loi cantonale tout ce qui concerne le régime des hypothèques et à fixer le taux de l'intérêt au 4 % au maximum. En outre, on demandera que le débiteur puisse rembourser sa dette par acomptes et que le créancier de son côté puisse exiger le paiement de l'hypothèque dans un délai donné. Jusqu'ici, les lettres de rente ne pouvaient pas être amorties par acompte, et le montant n'en pouvait jamais être réclamé par le créancier.

**FRIBOURG.** — *Triple évasion.* — Dans la

— Alors, tu es un revenant, mille dioux ! lui répondit le commandant... Il faut l'enterrer de nouveau, mon garçon, car tu es mort.

— Je suis mort ?...  
— Oui, j'ai l'acte de décès du marquis Gaston de Montgerbois !

— C'est faux !  
— Il est cependant de la main de ce bon vieux scribe de la Maison-de-Ville de Hudson-River.

Le commandant précisait. Bosco comprit qu'il était perdu.

Pris de la rage soudaine du malfaiteur qui lutte en vain contre ses chaînes, il donna un furieux coup de pied au cadavre de miss Ketty.

— Elle a donc tout dit, cette saleté !...  
Il s'avança vers le commandant, la bouche écumante, les yeux hagards... hideux... effrayants...

— Hé bien ! oui, s'écria-t-il, n'ayant plus à se surveiller, il avait repris ses airs et son accent canaille des faubourgs parisiens, — oui ! je suis Bosco... le docteur Satan, Bosco ! Vous savez tout... mais ça ne vous profitera pas !...  
Au même moment il étendit le bras... une détonation retentit.

— Ah ! sandious de tonnerre ! répondit la voix du commandant !  
Bamboula était déjà près de son maître.

— Vous pas touché, bon maître ? demanda-t-il avec inquiétude... tenant le commandant dans ses grands bras, cherchant de sa large main où pouvait être la blessure.

— Hé ! non ! capé de Dioux ! Qui a-t-il tué ?  
Quand la fumée se fut dissipée on se compta.

Tout le monde était là : André Nangy tenait Zézette qui, effrayée, avait cherché un refuge dans ses bras, le docteur Molonguet, Jacques, M. Jarilot et Savignol, Mme Bertin évanouie dans un fauteuil.

Seul Bosco manquait.  
— Où est-il passé ? demanda le commandant !  
Bamboula eut un immense sourire.

— Moi, lui ! dit-il simplement.  
Quand le nègre l'avait vu prendre son revolver et rapidement mettre en joue le commandant, Bamboula, d'un geste aussi prompt que celui du brigand, avait fait — à sa façon — dévier l'arme.

D'un seul coup de la statue indienne en bronze massif qu'il tenait à la main depuis que miss Ketty en tombant l'avait bousculée avec la table qui la

supportait, il avait fracassé le crâne du misérable. Bosco était tombé, éclaboussant de son sang, de ses débris de cervelle les spectateurs épouvantés de cette terrible scène.

**Chronique neuchâteloise**

\* *Buttes.* — L'homme dont le cheval épouvanté par des coups de feu était rentré seul à Buttes, vendredi soir, avec sa voiture en pièces, était un Bernois nommé Hans Brunner et âgé de 42 ans, domestique chez M. Gutknecht, maître-scieur. Son cadavre a été trouvé sur la route par deux soldats qui rentraient dans leurs foyers.

**La nouvelle gare de Neuchâtel**

Nous avons dit dernièrement quels étaient les projets relativement à l'établissement d'une nouvelle gare au Crêt.

Voici d'après le *National* quelques détails de plus sur ce projet qui est assez intéressant pour mériter d'être sérieusement étudié dans le cas où la *Directe* se ferait :

Le projet comporte en premier lieu la gare du Vauseyon établie sur le remblai déjà existant entre les deux voies, et qui se composerait de deux bâtiments pour les services des voyageurs et de la grande vitesse.

L'accès à la gare s'opérerait, pour les piétons, par un chemin de 3 mètres de largeur, passant sous la voie du J.-S. au moyen d'un tunnel et arrivant à la plateforme par un escalier. Ce sentier partirait de la nouvelle route cantonale, à cet effet corrigée depuis l'Ecluse à la croisée de la route du Gibet et de la route de France. Pour les voitures, la nouvelle route serait reliée à la plateforme de la gare par une voie de dix mètres de largeur.

La traversée de la ville serait exécutée en tunnel. La nouvelle ligne quitterait le J.-N. à la sortie de la gare du Vauseyon pour s'enfoncer dans le talus nord de la voie. La sortie se ferait en palier sous la route cantonale de Neuchâtel à Saint-Blaise, près du Manège. Le tunnel se trouverait presque complètement en pente de 27 p. cent, pouvant très probablement être réduite à 25 p. cent lors d'une étude définitive.

La cote de la gare du Vauseyon serait maintenue à 474 m. 70, et celle de la ligne au bord du lac serait de 433 m.

La partie du tracé qui présente quelques difficultés est celle du passage sous la route cantonale à la Maladière.

Un passage à niveau, surtout placé à la sortie du tunnel, serait très dangereux et d'ailleurs difficile à établir. Tel qu'il est prévu, il nécessiterait un relèvement du tablier de deux mètres environ. Il y aurait aussi possibilité de construire un pont métallique permettant de réduire le relèvement de 1 m. 50, et dont le coût ne serait pas plus élevé que celui du prolongement du tunnel.

Le tunnel aurait deux courbes et passerait à 4 mètres environ au-dessous du funiculaire E.-P. La longueur totale serait de 1,680 mètres.

La gare principale Neuchâtel-Lac aurait un

supportait, il avait fracassé le crâne du misérable. Bosco était tombé, éclaboussant de son sang, de ses débris de cervelle les spectateurs épouvantés de cette terrible scène.

Son cadavre, — dont la tête n'était plus qu'une masse de chair et d'os brisés pleins de sang — était tombé à côté du corps de miss Ketty.

A gros flots le sang s'échappait, rouge, fumant, de l'horrible blessure, de l'écrasement du crâne, et s'étendait comme une mare ignoble sur le tapis de Smyrne de la véranda !...

— Justice est faite, dit M. Jarilot.  
Bamboula ne vit plus qu'une chose, c'est que le cadavre tachait le tapis de son maître. Il le prit dans ses mains et, comme une chose sale qu'on jette dehors, il alla déposer dans l'allée le corps du misérable.

Dans la véranda, auprès du corps de miss Ketty, reporté sur le sofa ottoman, Zézette était déjà en prières.

— Priez, enfant, dit le commandant, cette mort purifie le passé... Priez ! Aujourd'hui c'est le deuil ; demain c'est le bonheur.

— Le bonheur ?...  
Dans le silence de la nuit qui était descendue et le calme des prières, du fond du parc une douce et caressante voix se fit entendre, chantant une poétique et ancienne romance.

On aurait dit une harpe éolienne vibrant sous les doigts d'une fée.

Était-ce la confirmation de la parole du commandant qui promettait le bonheur ?...

Cet être mystérieux venait-il l'annoncer ?  
En même temps, par la croisée de la véranda, on vit entre les arbres, à la lueur des rayons argentés de la lune filtrant à travers les feuilles, glisser — comme une apparition des antiques légendes — l'ombre blanche et gracieuse de la chanteuse... de la fée !...

— Jeanne ! fit Zézette à André Nangy.  
Ils se retournèrent tous deux vers l'endroit où Jacques avec eux priaient tout à l'heure.

Jacques n'était plus là !...

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 99

**Jacques l'Honneur**  
PAR  
Léon Sazie et Georges Grison

TROISIÈME PARTIE  
**BOSCO**

Miss-Ketty le regardait faire, souriant comme pour dire : — C'est bien inutile, bon docteur, ce que vous faites là !...

— Et à présent, fit le commandant, si nous nous occupons un peu de notre gaillard ?...  
— Ci pas besoin, répondit Bamboula, loui ouvri lis yeux !...

En effet, dégagé de la rude étreinte du nègre, le marquis... Bosco, — qui avait subi un commencement de strangulation, pouvait respirer et tout doucement revenait à lui...

On le plaça dans un fauteuil.  
Mme Bertin s'était laissée tomber, stupide, abattue, dans un autre, en face, et ne quittait pas des yeux celui qui devait être son gendre !...

Quel changement !... Quelle désillusion !...  
Il y avait une grande différence entre cet homme hideux et le brillant cavalier d'autrefois !...

Ah ! c'en était fait du marquis Gaston de Montgerbois.  
Il n'y avait plus de gentilhomme à cette heure, la fleur des salons... mais seulement un vulgaire assassin entre les mains de la police.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.



grand développement, rendu facile par le terrain sur lequel elle serait établie. Tous les services seraient distincts et d'un accès facile. Les voyageurs auraient à leur disposition deux trottoirs de 6 m. de largeur, l'un au Nord pour l'arrivée des trains de la Montagne et du Val-de-Travers et le départ dans la direction de Berne. L'autre quai, longeant le bâtiment des voyageurs et celui de la grande vitesse, servirait à l'arrivée des trains de Berne et au départ pour la Montagne et le Val-de-Travers. Une voie de service serait intercalée entre les deux voies du service des voyageurs.

Le service de la traction suivrait celui des voyageurs et de la grande vitesse. Il serait susceptible de développement suivant les besoins.

Le service des marchandises serait vaste et facilement accessible, puisqu'il serait desservi par deux larges voies.

Le service du triage et de formation des trains se ferait au moyen d'une voie de tiroir indépendante.

Du côté du lac, il y aurait deux quais de transbordement des marchandises arrivant ou partant par eau.

Quant au devis, il représente une dépense de trois millions de francs, laquelle, au premier abord, peut paraître très élevée et de nature à empêcher l'exécution du projet.

Cependant, si l'on examine la question de près, il y a lieu de constater que cette dépense, quoique forte, n'a rien d'effrayant.

En effet, l'intérêt de 3 millions à 3 1/2 %, taux actuel auquel l'Etat peut emprunter, serait de 105,000 fr. En le portant même au 4 %, cela ferait 120,000 fr.

Or, la Compagnie du Jura-Neuchâtelois paye actuellement à la Compagnie du Jura-Simplon une redevance annuelle de 75,000 francs, simplement pour la co-jouissance de la gare de Neuchâtel et du tronçon Vauseyongare J.-S.

Si la Directe arrive en gare de Neuchâtel J.-S., elle devra payer au moins une somme équivalente, de telle sorte que les deux Compagnies payeront ensemble environ 150,000 francs, représentant l'intérêt d'un capital de plus de 4 millions.

**Chronique locale**

**\* Tir volaille des Armes-Réunies.** — Ce tir a été fixé au lundi 23 septembre 1895, dès 1 heure après midi, et le plan qui vient d'être envoyé indique qu'il aura une réussite complète.

Voici les cibles qui seront ouvertes :

1. Tournantes aux points, carabine et revolver.
2. Bonheur au coup centré, carabine et revolver.
3. Volaille à la meilleure passe, carabine et revolver.
4. Militaire à répartition, carabine.

Il y aura également un matsch, sur une passe de 10 coups, pour le souper du soir. **Enjeu :** le banquet de 2 fr. 50, vin compris. **Groupes** de quatre tireurs, concourant deux contre deux ; le groupe ayant fait le moindre résultat payera les soupers aux gagnants.

Le produit des cibles, après prélèvement de 15 % pour les frais, sera affecté pour les prix dont l'échelle sera établie par le comité.

Une introduction, qui sera saluée avec joie par les soldats, c'est la cible militaire 1<sup>er</sup> 80, réservée aux armes d'ordonnance. Prix de la passe de cinq coups, 1 fr. Rachats illimités. Répartition aux points additionnés. Un tireur qui aura fait 20 points dans une passe ne pourra plus racheter.

Le comité espère que cette cible sera très fréquentée par les militaires, surtout que dorés et déjà le point vaudra au minimum cinq centimes.

Disons de plus que le comité a voué tous ses soins à l'élaboration du plan de tir afin de permettre surtout et avec raison aux faibles tireurs de lutter et de recevoir des prix aussi bien que les forts tireurs.

Tous les sociétaires internes et externes ainsi que les miliciens de tous rangs et les amis de la Société voudront bien assister en nombre, lundi prochain, à 1 heure, au Stand, au tir intime qui leur est offert par les Armes-Réunies. (Communiqué.)

**\* Exposition de Berne.** — Ont obtenu des prix à l'exposition de Berne, section des lapins, les éleveurs chaux-de-fonniers suivants : 1<sup>er</sup> M. Louis Fay, aux Crêts, pour deux paires de lapins béliers jaunes âgés de dix-huit mois et leurs petits, un premier et un second prix ; 2<sup>o</sup> M. Eugène Jeanrenaud, pour une paire de lapins béliers noirs, âgés de treize mois, une mention honorable ; 3<sup>o</sup> M. J. Boillottat, 18, rue des Fleurs, pour une paire de lapins béliers noir et blanc, âgés de quatorze mois.

**\* Cercle Montagnard.** — La Société de chant l'Helvetia, dirigée par M. Grundig, donnera vendredi soir, au Cercle Montagnard, une soirée musicale sur laquelle nous attirons l'attention des sociétaires. (Communiqué.)

**\* Fêtes israélites.** — Les Israélites célèbreront demain jeudi, et vendredi, leur Nouvel-

An, c'est-à-dire, pour eux, le premier jour de l'an 5656 de la création du monde.

**\*\* Bienfaisance.** — Le comité de la Crèche a reçu avec reconnaissance 50 fr., collecte faite à un repas de noces à Bel-Air. Nos sincères remerciements. (Communiqué.)

**Dernier Courrier et Dépêches**

**Neuchâtel, 17 septembre.** — Le comité de l'Association patriotique radicale, réuni lundi à Auvonnier, a décidé de proposer au peuple le rejet du monopole des allumettes. Il enverra une nombreuse délégation à la réunion d'Olten.

— Le conseil d'administration du Jura-Neuchâtelois se réunit samedi à Neuchâtel et se prononcera sur les plans d'agrandissement des gares du Locle et de la Chaux-de-Fonds.

— Le Conseil d'Etat a décidé de nommer une commission spéciale, sous la présidence de M. Comtesse, pour s'occuper des moyens de faire composer et exécuter, à l'occasion du cinquantième de la République, un *Festspiel* retraçant l'histoire neuchâteloise.

**Berne, 17 septembre.** — Le congrès de médecine vétérinaire a siégé ce matin sous la présidence du Dr Lyditine de Carlsruhe. Il s'est occupé de la question des injections révélatrices ou immunisatrices au point de vue de la police sanitaire vétérinaire. Après une longue discussion il a reconnu que la malleine est un excellent moyen de diagnostic dans les cas de morve.

Cet après midi, le congrès étudiera la valeur de la tuberculine comme moyen de diagnostic dans la tuberculose. Tous les cantons sont représentés officiellement au congrès, à l'exception d'Uri, Schwytz et Unterwald le haut.

**Witznau, 17 septembre.** — Le chemin de fer du Righi a transporté en août 36,263 voyageurs contre 32,596 en 1894. Les recettes se sont élevées à 123,519 fr. contre 111,116 en 1894. Du 1<sup>er</sup> janvier à fin août, ces recettes sont de 281,517 fr. contre 248,118 en 1894.

**Paris, 17 septembre.** — Au ministère de la guerre on déclare que la décision du conseil de guerre de Tunis, dans l'affaire Chédel, n'a terminé cette affaire que judiciairement, et qu'il reste encore les peines disciplinaires à appliquer.

Ce n'est que lorsque le ministre de la guerre aura reçu le dossier et l'aura examiné, qu'il verra s'il doit prendre des mesures de rigueur contre les parties en cause.

Il arrive souvent que des conseils de guerre acquittent en raison des circonstances, mais les acquittés n'en sont pas moins frappés disciplinairement de soixante jours de prison.

A la rentrée des Chambres viendra la discussion de l'interpellation de M. Ernest Roche sur cette affaire. On demandera, sans nul doute, comme sanction du débat, la revision du code de justice militaire.

**Agence télégraphique suisse**

**Lausanne, 18 septembre.** — Le tribunal fédéral a accordé aux autorités italiennes l'extradition du nommé Enrico Manetti, de Florence, arrêté à Lugano, et qui avait été condamné pour escroquerie par les tribunaux de Florence.

**Berne, 18 septembre.** — Voici les dispositions prises jusqu'à présent pour les obsèques du colonel Feiss : Le cortège funèbre partira vendredi, à 10 heures, de la maison mortuaire (Thunstrasse-Kirchenfeld) et traversera la ville pour se rendre au cimetière de Bremgarten.

Parleront au bord de la tombe : Au nom de l'armée, un commandant de corps d'armée (Künzli ou Ceresole), et au nom des autorités de la ville de Berne, le vice-président du Conseil de ville, avocat Lenz.

Le colonel-brigadier Scherz a été nommé commandant des troupes convoquées pour les funérailles (26<sup>e</sup> bataillon d'infanterie et 10<sup>e</sup> escadron de dragons).

**Berne, 18 septembre.** — Grande affluence ce matin à l'Exposition. Un train spécial y avait amené des Zurichois au nombre de 700. Les Lucernois sont aussi arrivés avec la Musique de la Ville, qui fonctionne comme musique de fête.

Au banquet, M. le lieutenant-colonel de Wattenwyl a prononcé le toast à la Patrie ; M. le lieutenant-colonel de Tscharnner porte le sien à la Suisse française, et M. de Loës, de Vevey, président de la Fédération romande des Sociétés d'agriculture, en porte un aux associations agricoles.

**Lucerne, 18 septembre.** — Samedi soir aura lieu au théâtre une assemblée populaire convoquée pour discuter le monopole des allumettes.

M. Brenner, conseiller national, y prendra la parole.

— La commission du Conseil des Etats pour la Banque d'Etat propose d'adhérer au National sur la responsabilité de la Confédération. Elle propose également que le conseil d'administration soit nommé par le Conseil fédéral.

**Anvers, 18 septembre.** — Un journal du matin publie de mauvaises nouvelles du Congo, où les indigènes se révoltent partout contre les Belges.

**Hong-Kong, 18 septembre.** — Sept des principaux instigateurs des massacres de Kucheng ont été exécutés hier devant les consuls étrangers et la commission d'enquête.

**Rome, 18 septembre.** — Des milliers de représentants des Sociétés de tir de province sont arrivés hier pour l'inauguration du concours de tir qui doit avoir lieu aujourd'hui. Les représentants de diverses colonies italiennes à l'étranger, notamment celle de Saint-Petersbourg, sont également arrivés hier. — Plus de 15,000 personnes sont arrivées à Rome lundi et mardi.

— Des dépêches de Naples signalent une nouvelle éruption du Vésuve, dont la lave menace la route provinciale.

**Vienne, 18 septembre.** — Elections municipales de Vienne. — Dans le 3<sup>e</sup> collège, 18 arrondissements n'ont élu que des anti-libéraux, à l'exception d'un national-allemand.

Dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, il y a ballottage entre un national-allemand et un anti-libéral. Les libéraux perdent 12 sièges.

Les élections se sont passées jusqu'à présent sans incident grave, excepté dans le 15<sup>e</sup> arrondissement où 60 anti-libéraux ivres ont essayé de troubler l'élection. La police est intervenue et a opéré cinq arrestations.

Les anti-libéraux ont accueilli le résultat des élections par de grandes manifestations de joie. La police a dû disperser des rassemblements qui s'étaient formés devant les locaux d'élection.

**Madrid, 18 septembre.** — La reine de Serbie a déjeuné hier à Saint Sébastien chez la reine régente.

— Le maréchal Campos a quitté hier Cienfuegos, se rendant à Manzanillo.

**Londres, 18 septembre.** — Dans les cercles gouvernementaux on considère comme prématuré le bruit d'une entente complète entre les puissances et la Porte dans la question d'Arménie.

— Le tribunal a rendu hier son verdict dans l'affaire du fraticide de Plaistow. L'aîné des deux frères Combes a été déclaré atteint d'aliénation mentale et sera interné. Son frère cadet a été acquitté.

— Le *Daily Chronicle* émet l'opinion que le roi Léopold doit regretter aujourd'hui d'être devenu le souverain d'une portion de l'Afrique.

**Cardiff, 18 septembre.** — La population prépare une réception enthousiaste à lord Dunraven, propriétaire de la Walkyrie, revenant des régates de New-York.

**Bibliographie**

**L'amélioration du logement,** par Louis Wuarin. — Genève, Eggimann et Co. 1 brochure. Prix 50 centimes.

Après l'article que nous avons publié la semaine dernière sur les habitations ouvrières, nous sommes bien placés pour recommander à nos lecteurs une brochure que nous avons reçue il y a quelque temps déjà, mais dont nous n'avions pu parler encore. C'est celle dont nous transcrivons le titre ci-dessus et qui constitue un « appel à l'opinion publique » à Genève et ailleurs.

L'auteur, l'économiste distingué et bien connu, y préconise les moyens par lesquels l'amélioration du logement des classes ouvrières peut être obtenue : l'action de l'Etat et celle de l'initiative privée. Il définit avec beaucoup de clarté et un sens pratique évident le rôle de l'une et de l'autre, et tous ceux qui s'intéressent à ces questions importantes y trouveront d'excellentes directions. M. Wuarin possède à un haut degré l'éloquence d'une généreuse conviction. Sa brochure fera du bien et portera des fruits.

**L'Echo sténographique,** Organe mensuel de l'Union sténographique suisse (Aimé Paris). Rédaction et administration, Place de l'Isle 2, Genève.

**Sommaire du n° 8**

Exposition nationale en 1896 — Appel — Les systèmes sténographiques, par M. Jean et A. Martin — Concours mensuels — Sténographie professionnelle — Chronique — Divers Exercices sténographiques — Boîte aux lettres.

**Gazette musicale** de la Suisse romande, paraissant à Genève le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois, excepté les 15 mai, juin, juillet et août.

**Sommaire du n° 18 :**

*Lettres de musiciens*, IV, par E. Gidé. — *La Saison musicale de 1894-95 dans la Suisse allemande* (suite), par M. Niggi. Correspondance de Londres. — Notes bibliographiques et nécrologiques. — Nouvelles diverses, comprenant entre autres l'analyse du poème de *Ferhaal*, drame lyrique auquel M. Vincent d'Indy met la dernière main et qui sera représenté prochainement à Bruxelles, au théâtre de la Monnaie.

**Extrait de la Feuille officielle**

**Concordats**

*Sursis concordataire et appel aux créanciers*

Jacob Wælti, épicier et boulanger, à La Chaux-de-Fonds. Date du jugement accordant le sursis : 7 septembre 1895. Commissaire au sursis concordataire : Eugène Wille, avocat et notaire, à La Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions : 7 octobre 1895. Assemblée des créanciers : lundi 28 octobre 1895, à 10 heures du matin, à l'hôtel de ville de La Chaux-de-Fonds. Délai pour prendre connaissance des pièces : dès le 18 octobre 1895, à l'office des faillites (greffe du tribunal) de La Chaux-de-Fonds.

**Bénéfices d'inventaire**

De Ernest Wuthier, originaire de Coffrane, agriculteur, domicilié à Coffrane, où il est décédé. Inscriptions au greffe de paix de Cernier jusqu'au 19 octobre 1895. Liquidation le 22 octobre 1895, à 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel de ville de Cernier.

De Fritz-Arnold Girardbille, originaire de Boudevilliers, premier secrétaire au Département de l'Intérieur, domicilié à Neuchâtel, où il est décédé. Inscriptions au greffe de paix de Neuchâtel jusqu'au 19 octobre 1895. Liquidation le 21 octobre 1895, à 10 heures du matin, à l'hôtel de ville de Neuchâtel.

**Publications matrimoniales**

Le citoyen Edouard Otter, batelier, domicilié à la Maison-Rouge rière Epagnier, et demoiselle Anna-Marie Clottu, domiciliée à Thielle, ont conclu un contrat de mariage qui stipule le régime de la séparation de biens.

**Publications scolaires**

**Peseux.** — Institutrice de la classe enfantine mixte. Traitement : 900 fr. jusqu'au 31 décembre et 1080 francs dès le 1<sup>er</sup> janvier 1896, plus l'augmentation légale pour années de service. Obligations : celles prévues par la loi. L'entrée en fonctions et l'examen de concours seront fixés ultérieurement.

Adresser les offres de service avec pièces à l'appui jusqu'au 28 septembre au président de la commission scolaire et en avisant le secrétariat du Département de l'Instruction publique.

**Etat civil de La Chaux-de-Fonds**

Du 17 septembre 1895

Recensement de la population en janvier 1895 : 1895 : 29,966 habitants, 1894 : 29,642 »  
Augmentation : 324 habitants.

**Naissances**

Wasserfallen, Marguerite-Renée, fille de Georges-Henri et de Marie-Madeleine née Müller, Bernoise.  
Alice-Hélène, fille illégitime, Neuchâteloise.

**Promesses de mariage**

Ifert, Frédéric, tailleur de pierre, Bâlois, et Droz-dit-Busset, Pauline-Adèle, horlogère, Neuchâteloise.

**Mariages civils**

Stucki, Rodolphe-Jean, comptable, Bernois, à Neuchâtel, et Steiner, Henriette-Albertine, sans profession, Bernoise.

**Décès**

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

- 20811. Von Aesch, Juliette-Emma, fille de Louis Gustave et de Louise-Andréa née Wuilleumier, Bernoise, née le 2 juillet 1895.
- 20812. Droz-dit-Busset, Blanche-Hélène, fille de Charles-Alcide et de Julie-Fanny Jequier née Dubois-dit Bonclaud, Neuchâteloise, née le 23 août 1895.
- 20813. Augsburger née Jeanneret, Emma-Uranie, veuve de Léopold-Ferdinand, Bernoise, née le 15 mars 1838.
- 20814. Perrochet, Marcel-André, fils de Charles-Paul et de Elise-Sophie-Emma née Leuba, Neuchâtelois, né le 22 décembre 1893.

**COLONNE MÉTÉOROLOGIQUE**

LA CHAUX-DE-FONDS

Dates	Baromètre			Thermomètre		
	8 h. m.m.	Midi m.m.	5 h. m.m.	8 h. m. j.	Midi	5 h. m. j.
Degrés Centigrades						
Sept. 8	683	684	684	+ 10	+ 13	+ 14
» 11	685	685	685	- 9	+ 13	+ 11
» 12	683	684	685	+ 2	+ 12	+ 17
» 13	685	686	686	+ 7	+ 15	+ 16
» 17	685	687	687	+ 5	+ 21	+ 22
» 18	685	686	686	+ 5	+ 21	+ 23

Les hauteurs de 650 millimètres correspondent à tempête, 690 mm. à pluie, vent, 675 à variable, 685 à beau et 705 à très sec.

**Faiblesse provenant de l'âge.**

M. le Dr Erhardt à Landsberg circonscription de Halle écrit : « Je suis heureux de pouvoir vous communiquer que j'ai fait usage avec le plus grand succès de l'hématogène du Dr-méd. Hommel dans le cas d'une femme âgée très affaiblie par une attaque d'apoplexie et par son état de sur-excitation morale. La maladie s'est sensiblement rétablie. Dans toutes les pharmacies. 12

Imprimerie A. COURVOISIER Chaux-de-Fonds



**LA SOLIDARITÉ**

SOCIÉTÉ MUTUELLE et PHILANTHROPIQUE  
Chaux-de-Fonds.

**RAPPORT DU COMITÉ**

SUR

SUR SA GESTION PENDANT L'ANNÉE 1894-1895.

Messieurs et chers collègues,

Arrivés à l'expiration de notre mandat, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la marche de la société pendant l'exercice 1894-95.

Nous avons eu 15 séances dans lesquelles nous nous sommes occupés de l'état de nos malades, de la rentrée des cotisations et de l'administration générale de la société.

Le nombre des candidats reçus était de 17 sur lesquels les plus amples renseignements ont été pris. 3 candidats ont été éliminés, soit qu'ils ne se soient pas présentés à une deuxième visite médicale qui leur avait été imposée, soit que la déclaration fournie ne nous ait pas paru suffisamment bonne. Nous avons eu le regret de perdre 9 sociétaires décédés pendant l'année et avons accordé 2 démissions.

Nous nous sommes vus dans la pénible obligation de prononcer la radiation de 7 sociétaires dont 1 pour abus de secours et 6 pour défaut de paiement de cotisations. L'effectif de notre société est de 520 membres.

La rentrée des cotisations s'est faite d'une manière assez satisfaisante. Comme les années précédentes, nous constatons que le nombre des retardataires est toujours trop considérable, et il nous paraît qu'avec un peu de bonne volonté, ce nombre pourrait être beaucoup plus restreint, car à peu d'exceptions près, ce sont toujours les mêmes membres qui se laissent arriérer. Faites bon accueil à nos percepteurs de cotisations et persuadez-vous que la somme de 1 fr. 50 par mois versée régulièrement assurera la bonne marche de la société et facilitera la tâche du comité.

Pendant cet exercice, nous avons accordé une somme de 252 fr. à titre de secours extraordinaires à 4 sociétaires dont la longue maladie et la détresse nous ont paru dignes d'intérêt et en vertu de l'art 27, 5<sup>me</sup> alinéa, de notre règlement.

Le chiffre de l'indemnité accordée à nos malades s'élève à 6599 fr. répartis entre 109 sociétaires. Dans ce nombre 2 membres ont été au bénéfice de la caisse de réassurance.

En ce qui concerne les malades, nous avons remarqué que l'art. 27, 1<sup>er</sup> alinéa de notre règlement est assez souvent mal interprété. Nombre de sociétaires croient que les 180 jours consécutifs ou isolés pendant

lesquels la société les indemnise sont compris dans une année du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Nous leur ferons remarquer que l'espace d'une année dont il est question se compte dès le premier jour de la maladie jusqu'à la même date de l'année suivante.

En terminant notre mandat, nous formons les meilleurs vœux pour la prospérité de notre utile et chère société. Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée pendant cet exercice et vous prions de nous donner décharge de notre gestion.

Au nom du Comité de « La Solidarité » :

Le Président,  
**LOUIS MULLER**  
Le Secrétaire,  
**ANTOINE JEANRICHARD**

**Caisse.**

(Rapport annuel)

**RECETTES**

Solde en caisse au 17 août 1894	fr. 368.60
Mises d'entrée et carnets de 17 sociétaires	> 153.50
Produit des cotisations	> 9,310.70
Produit des amendes	> 94.50
Vente de 20 règlements de la Réassurance	> 2.—
Retiré du Crédit mutuel	> 2,050.—
Caisse d'épargne, intérêts 1894	> 120.—
Banque fédérale, intérêts de notre dépôt	> 112.50
	<b>fr. 12,211.80</b>

**DÉPENSES**

2120 journées de maladie à fr. 3.—	fr. 6,360.—
66 journées demi-indemnité à fr. 1.50	> 99.—
30 journées de convalescence à fr. 1.—	> 30.—
Traitement à l'hôpital d'un sociétaire	> 110.—
Secours extraordinaires	> 252.—
Décès de 9 sociétaires	> 450.—
Versé au Crédit mutuel	> 1,450.—
Versé à la caisse de réassurance	> 615.90
Achat de 4 obligations Geneveys-sur-Coffrane	> 2,002.90
Frais généraux	> 118.70
Frais de réunion	> 47.—
Frais de délégation	> 12.—
Remboursé à un sociétaire décédé pour paiement anticipé de 8 mois	> 12.—
Indemnité au président	> 100.—
Provision au caissier, 3% sur fr. 9,405.20	> 282.05
Solde en caisse au 20 août 1895	> 270.25
	<b>fr. 12,211.80</b>

*Actif de la Société.*

Solde en caisse	fr. 270.25
Avoir au Crédit mutuel, carnet n° 2068 et intérêts	fr. 2,466.50
Moins compte-courant débiteur	> 102.—
	<b>2,364.50</b>
Avoir à la Caisse d'épargne et intérêts	> 3,054.—
Avoir à la Banque fédérale et intérêts (Bon de dépôt)	> 3,056.25
4 obligations Geneveys-sur-Coffrane et intérêts	> 2,037.50
Cotisations arriérées (Pour mémoire, mobilier, carnets, etc. fr. 15).	> 510.—
	<b>fr. 11,292.50</b>

**A déduire :**

Dû à divers au 20 août pour maladies	> 199.—
Avoir net au 20 août 1895	fr. 11,093.50
Il était au 17 août 1894 de	> 9,897.30

Le bénéfice net pendant l'exercice 1894-95 est de **fr. 1,196.20**

Les obligations sont déposées à la Banque cantonale neuchâteloise.

*Composition*

du Comité pour l'année 1895-96.

Président : Louis Muller, Soleil 1.  
Vice-Président : Alf. Girard-Clos, Doubs 103.  
Secrétaire : Charles Spichiger, Paix 69.  
Vice-Secrétaire : Arnold Lavoyer, Ronde 17.  
Caissier : J.-Arnold Chatelain, Léopold-Robert 21.  
Vice-Caissier : Marcel Seuret, Temple Allemand 71.  
Assesseur : Henri Girardin, Fritz-Courvoisier 15.

*Médecins de la Société :*

MM. Dr Gerber, rue Daniel JeanRichard 28.  
Dr Bourquin, rue Léopold Robert 55.  
Dr Matile, rue Fritz Courvoisier 8.

Les candidats trouveront auprès de ces docteurs les formules nécessaires à leur admission.

**Faits divers**

**Le gaz à Berlin.** — Il faut voir les annonces homériques que publient, depuis quelque temps, dans les journaux de Berlin, les Auer, les Meteor, les Martini et autres becs phénoménaux, qui donnent de plus en plus de clarté et consomment de moins en moins de gaz. On va bientôt, si ça continue, ne plus brûler de gaz du tout ; les becs vivront d'air.

La ville, alarmée, a pris la résolution, pour ne pas faire décliner outre mesure la consommation de son gaz, d'établir gratuitement, chez quiconque le désire, des fourneaux de cuisine à gaz, dont le mètre cube ne coûte que 12 1/2 centimes, au lieu de 20 centimes que coûte le gaz d'éclairage. De nombreux magasins en ville vendent ou louent des Koch-apparate, appareils au gaz pour faire la cuisine, qui coûtent fort peu et sont d'une installation extrêmement facile ; de façon que tout Berlin est en train de cuire au gaz.

**La Scène**

QUATRIÈME ANNÉE

Revue théâtrale paraissant à Chaux-de-Fonds chaque soir de représentation.

Journal distribué gratuitement au Théâtre.

Les annonces pour la Saison 1895-1896 sont reçues dès ce jour **Case 903** ou à la **Librairie A. Courvoisier**. — Numéro-Spécimen à disposition.

**PURIFIEZ L'AIR**  
en brûlant du **PAPIER D'ARMÉNIE**  
Le meilleur Désinfectant connu.



Dans l'intérêt des malades et surtout de ceux qui les entourent, les médecins recommandent de purifier l'air en brûlant du **PAPIER D'ARMÉNIE**.

1 boîte 12 cahiers pour 288 usages, fr. 3.25  
1/2 boîte 6 cahiers pour 144 usages, fr. 1.75  
1 cahier pour 24 usages, fr. 0.35  
Enveloppes-échantillons contenant du Papier d'Arménie, à 10 et 20 cent.  
Envoi franco dans toute la Suisse contre mandat ou timbres-poste.

**Papeterie A. Courvoisier**  
1, Rue du Marché 1.

**Grandes enchères publiques**  
de bétail et entrain de labourage,  
aux **Grandes-Crosettes** (Chaux-de-Fonds)

Pour cause de cessation de culture, M. ALEXANDRE MARTIN, agriculteur, aux Grandes-Crosettes 7, près la Chaux-de-Fonds (propriété Vuille-Rosset), fera vendre aux enchères publiques devant son domicile, le **lundi 23 Septembre 1895**, dès 1 h. après midi :

Douze vaches laitières, dont huit prêtes à vêler, treize génisses, dont quatre prêtes à vêler, deux élèves de trois mois, un taureau, un poulain de 18 mois, huit poules, un coq, deux charrs à pont, trois charrs à échelles, un char à ressorts, un char à brecettes, deux tombeaux, un brack à six places, deux harnais à l'anglaise, un collier, un concasseur, un hache-paille, une charrue, une herse, un gros et un petit vans, deux avaloirs neufs avec guides et brides, seillots, toulons, clochettes et matériel agricole dont on supprime le détail.

Conditions : Quatre mois de terme pour le paiement des échutes supérieures à 20 fr., moyennant garants solidaires domiciliés dans le canton de Neuchâtel. — Au comptant, 2% d'escompte.

La Chaux-de-Fonds, le 16 Sept. 1895.  
Le Greffier de Paix,  
12449-2 **G. HENRIOUD.**

**Propriété à vendre**

A vendre de gré à gré, une belle propriété pour l'entretien de huit vaches et un cheval, située à 40 minutes de la Chaux-de-Fonds et à 10 minutes d'une station de chemin de fer. — S'adresser rue de la Demoiselle 90, au 3<sup>me</sup> étage, à gauche.  
12035-1

**Pour cause de départ,**

à remettre pour Saint-Martin 1895, éventuellement pour époque à convenir, le troisième étage du n° 83, rue du Doubs. Joli appartement, situation magnifique. — Prière de s'y adresser.  
12013-6\*

**On demande à louer**

Un ménage sans enfants demande à louer pour St-Martin, un rez-de-chaussée bien situé, avec deux ou trois chambres. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12440-5



**Avis aux Consommateurs de Gaz**

Exposition de quelques Cuisinières américaines avec Modèles de fours et rôtissoires, offrant de réels avantages inconnus à ce jour.  
Exposition de différents Sièges anglais (Unitas) pour systèmes de cabinets, 8022-6 raccordés avec l'eau et mis en fonction.  
Reçu en outre pour salle à manger, Lampes de vestibules, etc.  
Se recommande,

**S. Brunschwyl, entrepreneur**  
40, Rue de la Serre 40.  
Téléphone

**JEUDI et VENDREDI, la**

**VILLE DE MULHOUSE**

sera fermée pour cause de fêtes

Comme d'habitude tous les Samedis. 12479-2

**Grands ateliers**

A louer un grand atelier de menuiserie mécanique, pourvu des machines les plus perfectionnées ; installations très pratiques, bonne machine à vapeur. Cas échéant, on remettrait, sans l'outillage, les locaux très spacieux et bien éclairés qui peuvent être utilisés pour toute espèce de commerce et d'industrie.  
S'adresser au notaire Charles Barbier, à la Chaux-de-Fonds. 12454-2

**APPARTEMENTS**

Quelques appartements de 2 et de 3 pièces sont disponibles de suite et pour St-Martin 1895. — Prix très modiques. — S'adresser à M. A. Theile, architecte, rue du Doubs 93. 10773

**Sage-femme diplômée**

M<sup>me</sup> Wanzenried, rue St-Pierre 20, reçoit des malades pour soigner à la maison. Discretion absolue.  
n-2915-c 11122-2

**A louer**

pour Saint-Martin 1895 ou époque à convenir.

Bel-Air 25 c. Un logement de 3 pièces et dépendances. 12071-4\*

Boulevard de la Capitaine 8. Un logement de 2 pièces et dépendances. 12072

Progrès 7. Un local à usage d'entrepôt, cuisine ouvrière, etc. 12073

S'adresser chez M. F.-A. Delachaux, notaire, rue du Nord 69. 12074

**Magasin, Entrepôt et Ecurie**

A remettre à des prix très réduits, ensemble ou séparément, les **LOCAUX** utilisés jusqu'ici par la maison Marmet-Roth, rue des Granges. Les locaux pourraient être utilisés également pour ateliers, etc. Appartement dans la maison. — S'adresser à M. A. Theile, architecte, rue du Doubs 93. 12363-1

**Propriété**

de rapport et d'agrément à vendre, à PESEUX.

A vendre de gré à gré une belle propriété située à Pesieux, comprenant bâtiment avec trois beaux et grands logements, magasin, entrepôt et caves. Grand verger attenant. Superbe situation.  
S'adresser en l'Étude du notaire Debrot, à Corcelles. 11787-1

**Logements et magasins**

A louer de suite ou pour époque à convenir, plusieurs beaux logements de 2, 3 et 4 pièces, ainsi qu'une belle boulangerie moderne et un rez-de-chaussée pour magasin, atelier ou pour tout genre de commerce. Le tout à des prix très avantageux. — S'adresser à M. L'Héritier, Boulevard de la Gare. 11751-3

**APPARTEMENT**

Pour Saint-Martin 1895 ou époque à convenir, à louer dans une maison tranquille et au centre de la Chaux-de-Fonds un bel appartement fraîchement restauré de cinq ou six pièces avec dépendances. Eau et gaz. — S'adresser au bureau du notaire A. Quartier, rue Fritz Courvoisier 9. 11183-5\*

**PIERRISTES**

Un grand nombre de pierristes sont demandés pour rubis et grenats. Travail assuré et bien rétribué. Ouvrage livré à domicile. — S'adresser à M. G. Geisseler, à la Neuveville. (H-4172-r)  
A la même adresse, on demande au plus vite un bon contre-maitre grandisseur. 12401-2

**Terrains à vendre**

à la Chaux-de-Fonds  
Très belle situation pour Usines, Fabriques et Ateliers.

Pour prendre connaissance des plans de situation et des projets de distribution des massifs, ainsi que pour traiter, s'adresser au Comptoir du Rez-de-chaussée, rue du Parc 8, ou à M. Ch. Barbier, not., à la Chaux-de-Fonds. 11411-8

**A LOUER**

MM. OTTONE & NOVARINI, propriétaires, ont encore à louer pour St-Georges (prochaine 1896) ou avant, quelques magnifiques appartements très confortables de 4, 5, 6 et 8 pièces, dans le bâtiment qu'ils construisent à la rue Léopold Robert 58, ainsi que de beaux magasins au rez-de-chaussée, avec grandes devantures. L'un d'eux formera l'angle des rues Léopold Robert et du Balancier, avec entrées de chaque côté. 8361-27\*  
Adressez les offres à M. Ch. Barbier, notaire, rue de la Paix 19, ou à M. C. J. Ottone, entrepreneur, rue du Parc 71.

**Appartements à louer**

De suite ;  
Neuve 6. De suite ou pour le 11 novembre prochain, un beau logement de 4 pièces, cuisines et dépendances, corridor fermé ; bien exposé au soleil. 8964-24\*

A louer pour Saint-Martin :  
Balance 12. Un beau logement de 4 pièces et dépendances, bien exposé au soleil. 9896-17

S'adresser à l'Étude  
**A. Monnier, avocat**  
Rue Neuve 6 (entrée par la Place du Marché).

**Futailles.** A vendre des futailles de 110, 150, 180 et 200 litres, en vins rouge et blanc. — S'adresser à M. Benoit Weber, tonnelier, Quartier-Neuf, LOCLE. 12298



Grand assortiment en  
**Peluches, Velours**  
**Rubans**  
 toutes les nuances et tous les prix.  
**SATINS**  
 Merveilleux, Surahs, Failles  
 françaises, Ecossais,  
 Bengalines, Taffetas haute nou-  
 veauté.  
 Pour la SAISON D'HIVER,  
 Ouverture d'un Rayon  
**Modes et Nouveautés**

**TRANSFERT de MAGASIN**  
 Dès Lundi 9 Septembre, le Magasin de  
**SOIERIES**  
 se trouve dans la maison de Mme Veuve L.-A. BARBEZAT  
**23, Léopold Robert 23**  
**ULRICH FISCHER**

Seul magasin tenant un grand  
 choix de 12049-1  
**SOIES**  
 pour Garnitures, Blouses, Ro-  
 bes de Noces, Bals et Soirées,  
 ainsi que les Doublures.  
**Foulards. Cravates**  
**VOILETTES**  
**Astrakan, Dentelles**

**BANQUE FÉDÉRALE**  
 (Société anonyme)  
 Capital 25,000,000 francs versés.  
 LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 18 Septembre 1895

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations impor-  
 tantes, acheteurs en compte-contrant, ou au comptant,  
 cote 1/2% de commission, de papier bancaire sur :

	Rec.	Cours
France		
Chèque Paris	100	100 03 1/2
Courts et petits effets longs	2	100 03 1/2
3 mois) acc. françaises	2	100 12 1/2
3 mois) min. fr. 3000	2	100 17 1/2
Chèque min. L. 100	2	85 28 1/2
Andres		
Courts et petits effets longs	2	85 27
3 mois) acc. anglaises	2	85 32
3 mois) min. L. 100	2	85 34
Chèque Berlin, Francfort	2	128 80
Courts et petits effets longs	2	128 80
3 mois) accept. allemandes	2	128 85
3 mois) min. M. 3000	2	128 87 1/2
Chèque Gènes, Milan, Turin	2	95 20
Italie		
Courts et petits effets longs	5	95 20
3 mois, 4 chiffres	5	95 35
3 mois, 4 chiffres	5	95 45
Belgique		
Chèque Bruxelles, Anvers	2 1/2	100 —
3 à 5 mois, traites acc., 4 ch.	2 1/2	100 15
Mon. acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	2	100 —
Amsterd.		
3 à 5 mois, traites acc., 4 ch.	2 1/2	208 45
Mon. acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	2	208 25
Rotterd.		
Chèque et court	2	209 60
Vième		
Petits effets longs	5	209 60
3 à 3 mois, 4 chiffres	5	209 70
Malais		
Jusqu'à 4 mois	5	209 —
Billets de banque français	net	99 90
" " allemands	"	128 70
" " russes	"	2 48
" " autrichiens	"	21 80
" " anglais	"	25 25
" " italiens	"	95 10
Napoléons d'or		100 15
Souverains		25 21 1/2
Pièces de 20 mark		24 74

Nous avons en vente un poste d'obligations  
 4% Zurich-American Trust  
 Co., série B de fr. 1000 à 101 1/2% + inté-  
 rêts depuis le 31 Mai 1895.  
 Ces obligations sont recommandables  
 comme un bon placement, sont rembour-  
 sables le 31 mai 1905. Dans le cas où le  
 remboursement aurait lieu avant le 31 Mai  
 1897, celui-ci se ferait avec une prime de 1%.

**Fabrique suisse de VELOCIPÈDES**  
**SCHEFFER Frères & Cie, COURFAIVRE (Jura bernois).**



Notre fabrique installée avec les derniers perfectionnements,  
 peut rivaliser déjà avantageusement avec les premières marques  
 étrangères. H-5671-J  
**Modèles nouveaux, solidité et roulement incomparables.**  
 Nos nouveaux moyeux anti-poussiéreux, brevetés, sont  
 fort appréciés des vrais amateurs de sport. 12376-2  
**Accessoires pour vélos en tous genres. Atelier spécial**  
**de réparations.**  
 Prix de fin de saison, exceptionnellement avantageux. — Pour tous  
 renseignements, s'adresser à nos agents ou directement en fabrique.  
 A la CHAUX-DE-FONDS, à notre représentant et dépositaire:  
**M. S. VURPILLAT, Premier Mars 15.**

**HORLOGERIE**  
 On demande des ouvriers pour toutes  
 les parties. — S'adresser rue de la Paix 83,  
 au 2<sup>e</sup> étage, à gauche. 12384  
 A la même adresse, on demande un  
 assujetti remonteur pour petites pièces.  
**On cherche à placer**  
 dans un bureau commercial, un JEUNE  
 HOMME de 19 ans, ayant de bonnes con-  
 naissances et références. — S'adresser  
 sous K. 514, à M. Rodolphe Mosse, à  
 Mannheim. 12283  
**Mlle GESSLER**  
 a repris ses COURS et LEÇONS d'OU-  
 VRAGE. 12273  
 Les samedi après midi, les leçons  
 sont réservées aux enfants des écoles.

Grande propreté - Commodité et simplicité

**CUISINE AU GAZ**

L'Usine à gaz fera dès ce jour les installations du gaz dans les cuisines  
 à des prix à forfait très réduits. (Fr. 30. — au maximum pour le raccordement de  
 la colonne montante avec le compteur, la pose du compteur, la fourniture du robinet de ce  
 dernier et l'installation à la cuisine jusqu'au potager et jusqu'au bec). 11265-12

Demander de plus amples renseignements à l'Usine à gaz

LA CHAUX-DE-FONDS, 20 Aout 1895. Direction du Gaz et des Eaux.

Facilité de réglage — Meilleure préparation des aliments

**Domaine à louer**  
 Mme HORTENSE GUYOT offre à louer  
 pour le 23 avril 1896 le domaine qu'elle  
 possède, lieu dit « Sur le Crêt », commune  
 de la Ferrière. 12296  
 Pour tous renseignements, s'adresser à  
 M. Adolphe Marchand, notaire, à Renan.

**BRILLANT SOLEIL**  
 Sonnenglanz  
  
 Sonnenglanz

**Avis officiels**  
 DE LA  
**Commune de la CHAUX-DE-FONDS**  
 Votation des 21 et 22 Septembre 1895

**Elections complémentaires**  
 au Grand Conseil

Les électeurs Suisses de la circonscrip-  
 tion communale de la Chaux-de-Fonds,  
 sont prévenus qu'à teneur des articles 13,  
 14 et 15 de la loi sur les élections et vota-  
 tions, les registres civiques sont à leur  
 disposition pour être consultés au Bureau  
 Communal, salle n° 2, dès aujourd'hui au  
 vendredi 20 Septembre 1895.  
 En outre, les électeurs qui ne sont plus  
 en possession de leur carte civique, doi-  
 vent en réclamer une nouvelle au dit bu-  
 reau, dans le même délai.  
 La Chaux-de-Fonds, le 16 Sept. 1895.  
 12452-1 **Conseil Communal.**

**AVIS**

Les propriétaires de maisons situées  
 dans la circonscription communale, sont  
 prévenus que les inspecteurs de la Com-  
 mission du feu feront incessamment la  
 contre visite des maisons.  
 Ceux qui n'auront pas exécuté les ordres  
 que leur a signifiés le Conseil communal,  
 seront déferés, sans nouvelle inspection, au  
 juge compétent.  
 12451-2 **Commission du feu.**

**1896**  
**ALMANACHS**  
 VIENNENT DE PARAÎTRE  
**Dorf-Kalender.** — 40 centimes.  
**Almanach pour tous.** — 45 c.  
**Almanach des Veillées.** — 45 c.  
**Le Grand Contour universel.** — 35 c.  
**L'Ami de la Famille.** — 35 c.  
**Le Juif Errant.** — 35 cent.  
 Remise aux revendeurs

**HAUTE NOUVEAUTÉ**  
**Avis aux fumeurs**

Demandez dans tous les principaux ma-  
 gasins de tabacs  
**L'Étincelle**  
 cigares et cigarettes s'allumant d'eux-mêmes  
 par procédé patenté.  
**Avantages:** Ces cigares et cigarettes  
 suppriment l'emploi des allumettes et s'al-  
 lument par les plus gros vents. Ces pro-  
 duits sont garantis ne donner ni mauvais  
 goût, ni mauvaise odeur et peuvent  
 se fumer en toute confiance. Exiger  
 dans chaque boîte de cigarettes le mode  
 d'emploi servant de prime. (M-7291-Z)  
 Pour le gros, s'adresser V. DUROU-  
 VENOZ, seul fabricant et inventeur,  
 Genève. 4752-6

**ohne jede Beimischung**  
**zu gebrauchen**

**Homöop. Gesundheits-Caffee**  
 nach **DR F. KATSCH**, acht  
 wenn mit Marke KAFFEEMÜHLE und FIRMA  
  
 zu haben in den APOTHEKEN u. SPEZEREIEN, HDLGN.  
 9733-33

**CIGARES.** On cherche à reprendre,  
 à de favorables conditions  
 un magasin de tabacs et cigares bien situé  
 et bien achalandé. 12365-1  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre**  
 une bicyclette anglaise usagée, une  
 boîte à musique jouant huit airs, un  
 grand-livre recouvert en toile, coins  
 renforcés, 250 feuilles, 46 cm. sur 30.  
 S'adresser rue de la Demoiselle 100, au  
 1<sup>er</sup> étage. 11592-7\*

**A LOUER**  
 de suite ou pour St-Martin prochaine  
 Un logement au 4<sup>e</sup> étage, 3 pièces,  
 cuisine et corridor fermé, avec dépen-  
 dances.  
 Un magasin avec petit appartement.  
 S'adresser au Magasin de Papiers peints,  
 rue Jaquet-Droz 39, Chaux-de-Fonds.  
 10719-12\*

**La Cuisine de l'Abeille**  
 PENSION POPULAIRE ET RATIONS  
 65, Rue du Parc 65 (vis-à-vis de la Synagogue)  
 demande quelques PENSIONNAIRES solvables. Bonne cuisine bourgeoise renommée.  
 Au même endroit, à vendre de l'excellent JAMBON, des SAUCISSES et du  
 LARD de paysan, fumés à la campagne. 11726-4  
**Vin rouge** garanti naturel, le li- 40 c. | **Vin blanc** bonne qualité, le litre 60 c.  
 tre à l'importé. . . . . à l'importé . . . . .  
**Bière** à 35 centimes le litre, à l'importé.  
 à 25 centimes la bouteille »  
**TRIPES à l'importé TRIPES**  
 Tous les SAMEDIS, dès 6 1/2 heures du soir.  
 Se recommande, Charles GEORGES.

**Raisin blanc et noir**  
 de Colombier  
 Envoi de Ed. DUBOIS-FAVRE, propriétaire  
 LA CAISSETTE de 5 KILOS  
 contre remboursement de 4 fr. 50.  
 12386-5

**Fonte, Essais et Achat**  
 de matières or et argent  
**L. COURVOISIER & C<sup>ie</sup>**  
 anciennement maison Vve A. Courvoisier  
 14a, Rue de la Demoiselle 14a.  
 LA CHAUX-DE-FONDS 11264-26

**A louer**  
 de suite ou époque à convenir, à la rue  
 Léopold Robert, un APPARTEMENT de  
 5 pièces, au 2<sup>e</sup> étage. Prix modique.  
 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7713-31\*

**A LOUER**  
 un MAGASIN avec appartement, de suite  
 ou pour plus tard; situation des plus avan-  
 tagées.  
 Encore quelques jolis LOGEMENTS.  
 S'adresser chez M. Albert Pécaut-Du-  
 bois, rue de la Demoiselle 135. 10820-33\*

**Représentation.** Une personne  
 sérieuse du Haut-  
 Vallon de Saint-Imier, serait disposée à  
 accepter la représentation d'une maison  
 pour un article courant. 12295  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**MAGASIN à REMETTRE**  
 A remettre de suite un magasin bien  
 situé à NEUCHÂTEL, jolis articles, vente  
 agréable et peu de reprise. 11747-8\*  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**LESSIVE L'AGLE**  
  
**LESSIVE L'AGLE**  
 Le meilleur produit connu pour le blanchissage  
 du linge. Médaille et Diplôme, Yverdon  
 1894. — En vente partout. H-43243-L. 13506-9  
 GONET Frères, Fabricants, Morges

**PETIT MAGASIN**  
 est demandé de suite ou plus tard, pour  
 entrepôt de machines à coudre. 12315-1  
 Bureau F. RUEGGER, Léop. Robert 6

**Emprunt**  
 Une personne de parfaite honorabilité,  
 ayant un commerce prospère, demande à  
 emprunter une somme de 3 à 4000 fr.  
 au 6%, contre garanties hypothécaires.  
 — S'adresser sous initiales A. T.  
 12495, au bureau de l'IMPARTIAL.  
 12495-3

**Encaustique**  
 séchant très vite, se distinguant des  
 autres cires à parquet par la beauté  
 et la durée de son brillant.  
**En dépôt chez :**  
 Mlle B. Jobin, rue du Progrès 37.  
 Mlle Marie Blatt, rue Léopold-Robert.  
 Mlles sœurs Calame, rue de la Serre.  
 M. J.-B. Stierlin, Hôtel Central.  
 M. Jules Froideveaux, rue du Parc.  
 M. D. Hirsig, épicerie, rue du Versoix.  
 M. Alfred Schneider-Robert, épicerie.  
 Mme Vve Jean Strübin, Fers et Métaux.  
 M. Wille-Notz, Place Neuve.  
 M. Delachaux-Leuba, épicerie.  
 M. A. Winterfeld, épicerie. 3195-6  
 M. Alf. Jaccard, épicerie, Demoiselle 37.

**Café**  
 A louer de suite, à la Chaux-de-Fonds,  
 un joli café bien situé, clientèle assurée,  
 tout meublé et sans reprise. — S'adres-  
 ser par écrit sous M. M. 12271, au bu-  
 reau de l'IMPARTIAL. 12271

**LIBRAIRIE A. COURVOISIER**  
 Place du Marché  
**PSAUTIERS**  
 de tous prix, depuis les  
 reliures les plus ordinaires jusqu'aux  
 plus riches.  
**PSAUTIERS** toile et peau de mouton.  
**PSAUTIERS** maroquin soignés.  
**PSAUTIERS** velours.  
**PSAUTIERS** peluche, etc.  
 GRAND CHOIX DE

**Livres religieux**  
**HYMNES DU CROYANT**  
**CHANTS ÉVANGÉLIQUES.**  
 Vues de la Palestine.  
**CARTES de CATÉCHUMÈNES**  
 avec versets

**BIBLES, NOUVEAUX TESTAMENTS**  
 de la « Société Biblique Britannique et  
 Etrangère », en toutes reliures et  
 de tous formats.  
**MOUVEMENTS.** A vendre des  
 mouvements  
 11 1/2, 11 3/4, et 12 1/2 lig., échappements et  
 moyennes faits, bonne qualité. 12524-3  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.



Prix très avantageux!

12905

Prix très avantageux!

Jeudi 12 Septembre, ouverture du nouveau magasin

# A LA PENSÉE

3, Rue de la Balance 3.

MERCERIE -- BONNETERIE -- LINGERIE  
GANTERIE -- CORSETS -- TABLIERS

Spécialité d'Articles pour Couturières.

GARNITURES et DOUBLURES pour ROBES

# FERNET-BRANCA

Spécialité de la Maison FRATELLI BRANCA, de MILAN, rue Broletto 35

La seule qui en possède le véritable et pur procédé

RÉCOMPENSES: Médailles d'or et Diplômes d'honneur aux principales Expositions Nationales et Internationales.

AMER, TONIQUE, CORROBORANT, DIGESTIF. — RECOMMANDÉ PAR DES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES

Exiger sur l'étiquette la signature transversale; FRATELLI BRANCA & Co. — Concessionnaires pour l'Amérique du Sud: C.-F. HOFER & Co, à GÈNES.

Représentant pour les cantons de BERNE, NEUCHÂTEL et SOLEURE: M. PORINELLI-RITTER, à BIENNE

Se méfier des contrefaçons!

Se méfier des contrefaçons!

Grande Salle de la CROIX-BLEUE Rue du Progrès 48

VENDREDI et SAMEDI à 8 h. du soir, 12558-2

CONFÉRENCES PUBLIQUES POPULAIRES

Orateurs: h-3266-c

M. R. SAILLENS, pasteur, à Paris. M. L. SAINTON, pasteur, à Niort (France).

Invitation cordiale à tous.

Aux fabricants d'horlogerie!

Une bonne polisseuse et finisseuse de boîtes or, connaissant à fond sa partie et spécialement le léger, se recommande pour de l'ouvrage à la maison. 12608-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Accords et réparations de

PIANOS

Prix modérés. Vente, Echange, Location.

FRANÇOIS PERREGAUX

12520-6 14, Rue Léopold Robert 14.

TERMINEUR. Un bon termineur expérimenté se recommande à MM. les fabricants d'horlogerie pour des terminages dans les pièces 11 à 20 lig. Ouvrage fidèle. 12607-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre

un TOUR à GUILLOCHER avec ovale et excentrique. Prix, 500 francs.— S'adresser à M. A. François, rue Kléberg 14, Genève. h-8799-x 12557-3

REGISTRES en tous genres

Pap. C. Lüthy, Place Neuve 2 10541-6

Lait. On donne toujours du lait de chèvre et de vache, rue de la Paix 90. 12921-1 A la même adresse, pour les propriétaires de chèvres il y a un bouc à disposition.

Aux Parents!

Dans une bonne famille, on recevrait une pensionnaire pour apprendre l'allemand. Leçons à domicile. Situation salubre. Dans la même famille, on demande une volontaire. Excellentes références.— Adresser les offres Case postale 4092, Liestal (Bâle-Campagne). 12319-1

Accords et Réparations de Pianos

S. HEYRAUD

Accordeur de la Maison BECK 11085-2 Rue de la Demoiselle 90.

Modiste. Mme A. HUGUE-NIN, rue du Progrès 3, se recommande aux dames de la localité pour les travaux concernant sa profession. Ouvrage prompt et soigné. Prix modiques. 12164

Tourbe. A vendre de la tourbe Ire qualité, à 80 c. le sac, prise à domicile.— S'adresser chez M. Louis Mairet, rue de la Serre 97. 12509-3



A. Bonjour, docteur, comment vous portez-vous?

B. Mal. Je suis maussade, depuis que les gens prennent eux-mêmes la Rosée Grolich (liqueur de plantes). Tous sont bien portants!

A. Dites-moi, comment expliquez-vous la chose?

B. Honneur à la vérité:

## La Rosée Grolich

sert à préparer soi-même un Elixir végétal d'une grande finesse, favorable à la digestion et au bien-être général, ainsi qu'une liqueur de table de valeur.

A part cela, elle convient particulièrement aux personnes âgées. La Rosée Grolich est spécialement recommandée aux hôtels, restaurants, confiseurs, etc.— Un paquet pour la préparation d'un litre d'élixir coûte 75 c.; pour 5 litres, 3 fr. 40; pour 10 litres, 6 fr. 25. 16265-2

Nous mettons en garde contre l'achat de contrefaçons. On est prié d'envoyer pour chaque expédition des timbres-poste de 10 à 50 c. pour le port.— Dépôt principal chez A. BUTNER, pharmacien, à Bâle. En vente chez tous les pharmaciens, droguistes et coiffeurs. A la Chaux-de-Fonds, chez M. Benjamin WEILL, coiffeur, r. Neuve 10.

Imitation la plus parfaite des anciens vitraux et des vitraux plombés.

# VITRAUPHANIE

Brevetée en tous pays

La Vitrauphanie est l'imitation la plus parfaite des anciens vitraux peints et des vitraux plombés, elle est fabriquée en rouleaux de 8 mètres de longueur sur 50 centimètres de largeur, et offre ainsi sur les articles similaires l'avantage de laisser très peu de déchets.

Elle est indispensable pour orner toutes les surfaces vitrées, telles que fenêtres véranda's, logias, serres, etc., et son bon marché permet à tous de se procurer le luxe de vitraux d'une remarquable beauté.

Les avantages de cette récente invention sont immenses, son succès grandissant de jour en jour, en est la meilleure des preuves; il n'est en effet pas une seule demeure dans laquelle on ne cherche à dissimuler la vue désagréable de quelques fenêtres en même temps qu'on désire embellir l'intérieur, quelques places, vestibules ou autres, où l'excès incommodant de lumière a besoin d'être tamisé et coloré par la Vitrauphanie.

De plus, notre article est d'une solidité à toute épreuve, une fois placé et séché, il peut se laver comme un verre ordinaire, car il fait absolument corps avec le carreau.

En fait, il constitue le moyen le plus économique et le plus gracieux pour garnir n'importe quelle surface vitrée.

En vente à la

## LIBRAIRIE A. COURVOISIER

Pour recouvrir les POTS et JATTES de CONFITURES

Servez-vous du

# PAPIER PARCHEMIN

spécial, en vente au mètre à la

## PAPETERIE A. COURVOISIER, PLACE NEUVE

Commis. Un jeune homme bien au courant de la Tenue des livres, ayant été employé dans une maison de banque pendant sept ans, demande emploi de comptable-correspondant. Certificat à disposition.— Adresser les demandes sous chiffres C. E. A. 12583, au bureau de l'IMPARTIAL. 12583-3

Une demoiselle de toute moralité cherche place pour servir dans un magasin. 12563-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme âgé de 17 ans, ayant déjà travaillé pendant deux ans dans un bureau, désirerait se placer pour quelques mois dans un comptoir d'horlogerie. Certificats à disposition. 12610-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme demande à entrer de suite dans un atelier de la localité comme perceur et ligneur.— S'adresser sous initiales J. S. 12564 au bureau de l'IMPARTIAL. 12564-3

Un jeune homme de toute fidélité, fort et robuste (26 ans), possédant de très bons certificats, demande place dans un magasin ou pour n'importe quel autre ouvrage. 12565-6 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Caviste. Un homme âgé de 30 ans cherche une place comme caviste, portier ou aide dans une pharmacie. 12566-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Dégrossisseur. Un bon dégrossisseur demande une place dans une fabrique ou atelier de boîtes. Certificats à disposition. 12505-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une demoiselle de toute moralité demande de l'ouvrage en journées ou à la maison. Habillements de petits garçons, pantalons et gilets, réparations d'habillements pour messieurs. S'adresser rue de la Demoiselle 12, au rez-de-chaussée, à droite. 12527-3

Servante. Une fille recommandée, sachant bien faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage, cherche une place à la Chaux-de-Fonds pour le commencement d'octobre. 12503-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme de bonne conduite, âgé de 25 ans, fort et robuste, demande place comme homme de peine dans un magasin ou autre commerce.— S'adresser à M. A. Plüss, aux Ponts. 12444-2

Une jeune fille de 20 ans, de toute moralité, cherche une place dans un petit ménage où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser, de 1 à 2 heures, chez Mme Kempf, rue du Nord 151. 12433-2

Servante. Une fille cherche une place comme servante.— S'adresser chez M. Gottlieb Zahrl, aux Breccelles, La Sagne. 12333-1

Assujettie. Une jeune fille cherche de suite une place comme assujettie TAILLEUSE. 12322-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Oxydeuse. On demande une oxydeuse de boîtes acier ainsi qu'une polisseuse ou une assujettie.— S'adresser chez Mme Fassnacht, rue des Terreaux 25. 12567-3

Graveur. Un graveur au courant du tracé peut entrer de suite chez M. Jos. Allemann, Soleure. 12569-3

Remonteur. On demande de suite un remonteur ainsi qu'une fille pour s'aider au ménage et faire quelques commissions.— S'adresser rue de la Demoiselle 144, au rez-de chaussée. 12572-3

Guillocheur. On demande de suite, au guillocheur sur or, principalement pour le grain d'orge. Ouvrage suivi. 12578-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Voyageur. Un jeune homme capable est demandé pour visiter une clientèle horlogère.— Offres sous E. H. Poste restante, En Ville. 12579-2

Pierristes. On demande de suite deux bons ouvriers tourneurs. On donnerait des tournages aussi à domicile.— S'adresser de suite rue de la Balance 10b, au 2me étage. 12541-3

Finisseuse de boîtes or est demandée. Ouvrage soigné. Inutile de se présenter sans recommandations.— Offres sous initiales U. V. 12584, au bureau de l'IMPARTIAL. 12584-6

Remonteurs. On demande deux bons remonteurs et un démon-teur pour petites pièces.— S'adresser rue de la Paix 83, au 3me étage, à droite. 12595-3

Remontages. On donnerait des remon-tages 13 lig. à faire à la maison.— S'adresser à M. Emile Huguenin, rue des Granges 6 12596-3

Assujetti. Un jeune homme ayant fait de bons apprentissages, cherche place de suite comme assujetti remonteur.— S'adresser rue Jaquet-Droz 28, au 2me étage, à droite. 12580-3

Apprenti. La Banque Henri RIEC-homme comme APPRENTI. 12559-3 h-3267-a

Apprenties pierristes. On prendrait apprenties pour leur apprendre le tournage de pierres fines.— Bonne occasion.— S'adresser de suite rue de la Balance 10b, au 2me étage. 12582-3

Servante. On demande une fille pour aider au ménage.— S'adresser rue Neuve 2, au 2me étage. 12568-3

Commissionnaire. On demande un jeune garçon honnête comme commissionnaire.— S'adresser rue D. JeanRichard 27, au 2me étage. 12571-3

Apprenti. On demande de suite un apprenti emboîteur qui serait entièrement chez ses patrons. 12594-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie. On demande deux jeunes filles sachant le français, l'une comme apprentie doreuse de boîtes et l'autre pour aider au ménage.— S'adr. rue du Progrès 63, au 1er étage. 12601-3

Apprentie. On demande de suite comme apprentie nickelleuse 12609-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour faire les courses dans un magasin. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12611-3

Assujetti. On demande de suite un ou un assujetti et une apprentie peintres, à défaut une ouvrière, plus un assujetti émailleur. 12612-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. On demande de suite un ouvrier graveur sachant champ-lever et finir. 12460-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pierristes et Sertisseurs. Plusieurs pierristes et sertisseurs sont demandés de suite.— S'adresser rue Léopold Robert 84, au 1er étage. 12461-2

Polisseuse. On demande une polisseuse de fonds or pour quelques heures par jour.— S'adresser à l'atelier Siegenthaler, rue de la Demoiselle 126. 12462-2

Apprenti boulanger. On demande un jeune homme de bonne conduite et robuste, en qualité d'apprenti boulanger. 12463-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Doreur. On demande un bon ouvrier doreur. Entrée de suite.— S'adresser à M. Laubscher-Fluri, rue des Terreaux 18. 12465-2

Jeune fille. On demande, pour entrer de suite, une jeune fille libérée des écoles, pour soigner un enfant et s'aider au ménage. 12432-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.



**Apprenti.** Un jeune homme de bonne famille est demandé comme apprenti dans une maison de blanc de la localité. Inutile de se présenter sans bonnes références. — Adresser les offres sous initiales **A. Z. 12464** au bureau de l'IMPARTIAL. 12464-2

**Guillocheur.** On demande un bon guillocheur sérieux. — S'adresser rue de la Demoiselle 59, au rez-de-chaussée. 12459-2

**Sertisseuse.** Une bonne sertisseuse trouverait de suite une bonne place à MORTEAU. Ouvrage facile, lucratif et suivi. — S'adresser rue de l'Hôtel de Ville 6, au 6<sup>e</sup> étage. — A la même adresse, on donnerait des tournages à faire à domicile. 12430-2

**Débris.** On demande une bonne finisseuse de débris. — S'adresser rue de la Demoiselle 36, au 2<sup>e</sup> étage, à droite. 12468-2

**Domestique.** On demande de suite un jeune homme de 16 à 17 ans comme domestique. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 12443-2

**Apprentie.** Dans un magasin, on demande comme apprentie, une jeune fille intelligente, si possible libérée des écoles et adroite aux ouvrages de ses doigts. — S'adresser chez Mlle Guinand, rue Léopold Robert 33. 12389-2

**Commis.** On demande, pour entrer de suite, un commis bien au courant de la fabrication d'horlogerie. — Adresser demandes avec certificats, Case postale 1131. 12354-1

**CADRANS.** On demande de suite pour travailler à l'atelier, une creuseuse de cadrans, ainsi qu'un bon décalqueur sachant faire les Romaines, Dauphines, etc. Travail à la maison ou à l'atelier. — S'adresser chez M. Paul Chopard, Geneveys-sur-Coffrane. 12334-1

**Cadrans.** Une bonne creuseuse de cadrans, ainsi qu'un bon emailleur, pourraient entrer de suite à la fabrique de cadrans F. Montandon, à Renan. 12323-1

**Polisseuse.** On demande de suite une ouvrière polisseuse de boîtes or, connaissant la partie à fond. — S'adresser rue du Doubs 71, au 1<sup>er</sup> étage. 12343-1

**Aiguilles.** On demande de suite une ouvrière sérieuse, connaissant à fond le finissage. — A la même adresse on donnerait des finissages à faire à la maison. 12356-1 — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Doreuse.** On demande de suite une bonne ouvrière doreuse, sachant graver et grattoiser. — S'adresser rue Léopold Robert 26, au 4<sup>e</sup> étage. 12357-1

**Polisseuse.** On demande de suite une ouvrière polisseuse de boîtes or. — S'adresser chez M. Frizet Marchand, rue du Parc 76, au 1<sup>er</sup> étage. 12348-1

**Un démonteur et remonteur** capable, ayant l'habitude du bon ouvrage, principalement pour pièces 13 et 14 lig. cyl., connaissant aussi l'échappement à ancre, pourrait entrer dans un comptoir de St-Imier. Travail facile et bien rétribué. En cas de convenance, engagement au mois. Moralité exigée. — Offres sous **S. T. 12349**, au bureau de l'IMPARTIAL. 12349-1

**Remonteurs.** On demande de suite deux bons remonteurs pour petites pièces cylindre. Ouvrage courant. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12351-1

**Remonteurs.** On demande deux bons remonteurs pour pièces 10 et 11 lig. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 12369-1

**Mécanicien.** Un bon ouvrier est demandé. — S'adresser chez M. J.-F. Brändli, mécanicien, rue de la Demoiselle 3. 12352-1

**Boitier.** On demande pour entrer de suite un bon acheveur monteur de boîtes. Preuves de capacités et moralité. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12313-1

**Boulangier.** On demande un bon ouvrier boulangier. — S'adr. Boulangerie de l'Ouest, rue de la Paix 43. 12317-1

**Jeune fille.** On demande une jeune fille honnête et active pour faire les travaux d'un ménage. — S'adresser rue du Parc 66, au 2<sup>e</sup> étage. 12335-1

**Jeune fille.** On demande une jeune fille pour s'aider dans un ménage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 12355-1

**Servante.** Dans une famille sans enfant on demande une servante, sachant bien faire la cuisine, connaissant les travaux du ménage et munie de bonnes références. — S'adresser chez Mme Henri Wägeli, place de l'Hôtel de Ville. 12123-1

**Jeune fille.** On demande une jeune fille pour aider dans un petit ménage; elle aurait l'occasion d'apprendre une bonne partie de l'horlogerie. — S'adr. à Mme Rachel Rochat, Quartier de l'Industrie, Soteure. 12350-1

**Cuisinière.** On demande pour le 1<sup>er</sup> octobre, dans une bonne maison, une cuisinière et une FILLE DE CHAMBRE, l'une et l'autre connaissant bien leur service, actives, soigneuses et de toute moralité. Il est inutile de se présenter sans d'excellentes références. 12014-1 — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Appartement.** A louer de suite ou pour St-Martin prochaine, un bel appartement, au soleil, composé de deux chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Premier-Mars 7, au 2<sup>e</sup> étage. 12373-3

**Magasin.** A louer de suite ou plus tard un magasin bien situé, peut aussi servir d'entrepôt. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12350-1\*

**Logement.** Pour cause imprévue, à louer pour St-Martin prochaine, un beau logement de 6 pièces avec grandes dépendances, situé au centre du village. — S'adresser Case 1000, Poste succursale. 12598-3

**Chambre.** A louer de suite ou pour plus tard, une belle et grande chambre meublée, à deux fenêtres, au soleil levant, à un Monsieur de moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Temple Allemand 19, au 1<sup>er</sup> étage. 12597-3

**Chambre.** A louer pour le 28 courant, une chambre meublée, à un monsieur et une dame ou à deux dames de moralité. — S'adresser rue du Puits 20, au 1<sup>er</sup> étage. 12574-3

A la même adresse, à vendre l'outillage complet d'une polisseuse d'actiers.

**Chambre.** A louer à un Monsieur travaillant dehors une belle chambre bien meublée, indépendante et au 1<sup>er</sup> étage. — S'adresser au magasin de modes, rue Léopold Robert 41. 12590-3

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée et indépendante, à des personnes solvables et de moralité. — S'adresser rue de la Demoiselle 88, au rez-de-chaussée, à gauche. 12602-3

**Appartement.** A louer de suite ou pour St-Martin prochaine, un bel appartement, au soleil levant, trois chambres; vue exceptionnelle. Prix 500 fr. l'an, eau comprise. — S'adresser à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 12145-6

**MAGASIN.** Pour cas imprévu, à louer de suite un petit magasin avec appartement de 2 pièces. Prix 700 fr. par an. Situation favorable et gain assuré. — S'adresser à M. P.-G. Gentil, gérant, rue du Parc 83. 12341-4

**Chambre.** Une petite famille de la localité offre à un jeune homme honnête chambre et pension. Vie de famille. Prix modéré. — S'adresser rue du Collège 7, au 1<sup>er</sup> étage. 12342-4

**Chambre.** A louer une chambre meublée, à un monsieur tranquille et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle 39, au 1<sup>er</sup> étage. 12358-4

**Appartements.** Pour de suite ou plus tard, à louer quelques appartements de 3 pièces avec dépendances, bien situés et dans une maison d'ordre. Plus un dit d'une pièce avec cuisine. — S'adresser rue de la Demoiselle 41, au 1<sup>er</sup> étage. 10255-3

**Chambre.** A remettre une belle chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue du Nord 61, au rez-de-chaussée. 12442-2

**Chambre.** A louer une grande chambre indépendante, à 2 fenêtres, située au soleil et bien meublée. — S'adresser rue du Parc 19, au rez-de-chaussée. 12455-2

**Chambres.** A louer de suite, à des Messieurs solvables, deux chambres meublées ou non, conviendraient aussi pour atelier. — S'adresser rue de l'Industrie 9, au 3<sup>e</sup> étage. — A la même adresse, une magnifique CAGE pour oiseaux est à vendre. 12456-2

**Chambre.** A louer une belle chambre bien meublée, à une personne de moralité. — S'adresser rue de la Serre 71, au 2<sup>e</sup> étage. 12457-2

**Chambre.** Dans un ménage sans enfants, à louer une chambre non meublée. — S'adresser rue de la Demoiselle 144, au 3<sup>e</sup> étage. 12458-2

**Chambre.** A remettre de suite à des Messieurs une belle chambre bien meublée située au centre de la ville. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12469-2

**Chambre.** A louer pour le 1<sup>er</sup> octobre, dans une maison d'ordre, à proximité de la Gare et de l'Hôtel des Postes, une belle chambre bien meublée, située au soleil levant. 12470-2 — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A louer de suite une chambre non meublée au soleil et indépendante. — S'adresser rue de l'Industrie 23, au second étage, à gauche. 12471-2

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue de l'Industrie 5, au rez-de-chaussée. 12472-2

**Logement.** A louer pour St-Martin 1895, dans une maison d'ordre, située près de la place Neuve, un petit logement de 3 pièces, cuisine et dépendances. Prix modéré. — S'adresser à M. D. Ruch, rue du Premier Mars 10. 12116-2

**Logement.** A louer pour St-Martin 1895, un beau logement de trois pièces, avec corridor et dépendances. — S'adresser rue de la Demoiselle 124, au 2<sup>e</sup> étage, à gauche. 12157-2

**Logements.** A louer pour St-Martin 1895, un magnifique logement de 3 chambres, alcôve, dépendances; un dit de 2 jolies petites chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Doubs 113, au 1<sup>er</sup> étage. 12396-1

**Appartement.** Pour cas imprévu, à louer de suite un appartement au 2<sup>e</sup> étage, de 4 pièces, corridor et dépendances, près de la Synagogue; belle situation et maison d'ordre. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 11898-7\*

**A louer pour St-Georges 1896, dans une maison moderne, à proximité de la Poste, un 2<sup>e</sup> étage, six pièces, un balcon, deux bouts de corridor, deux cuisines et dépendances. — S'adresser sous initiales O. V. Z. 7511, au bureau de l'IMPARTIAL. 7511-48\***

**Logements.** A louer de suite ou plus tard pour Saint-Martin 1895 plusieurs beaux logements bien exposés au soleil. — S'adresser chez M. Albert Pécaut-Dubois, r. de la Demoiselle 135. 5665-115\*

**A remettre de suite ou pour Saint-Martin un grand MAGASIN avec avantures, chambre, cuisine et dépendances, situé près de la place Neuve. Prix, 600 francs par an. — S'adresser rue du Collège 8, au 2<sup>e</sup> étage, vis-à-vis du Poids public.**

**A la même adresse, à louer un petit LOGEMENT de deux pièces, cuisine et dépendances.** 11280-13\*

**Logement.** A louer pour le 11 Novembre, un 1<sup>er</sup> étage de 3 pièces, cuisine, corridor et dépendances. — S'adr. rue de la Demoiselle 126, à la boulangerie. 7731-46\*

**Logement.** Pour cas imprévu, à remettre pour St-Martin un beau logement de 3 pièces et un alcôve, magnifiquement situé. S'adresser rue Léopold Robert 19, au 1<sup>er</sup> étage. 12370-1

**Appartement.** A louer pour St-Martin prochaine, à un petit ménage d'ordre, un appartement de 3 pièces, à 2 fenêtres, cuisine et dépendances, bien situé au soleil et sur la Place de l'Ouest. — S'adresser rue du Parc 32, au 1<sup>er</sup> étage. 12082-1

**Local.** A louer pour le 11 novembre un magnifique local pour comptoir et bureau, place pour 15 à 20 ouvriers. Belle situation. — S'adresser Case 1161. 12207-1

**Logement.** A louer de suite, à une famille sans enfants, un petit appartement de deux chambres, au soleil, cave, bûcher et chambre-haute; part à la cuisine. — S'adresser rue du Premier-Mars 12A, au 3<sup>e</sup> étage. 12236-1

**Logement.** Un beau logement avec local pour magasin ou café et un grand sous-sol de 45 mètres carrés ayant été servi comme atelier de mécaniciens, est à louer pour le 11 novembre 1895. — S'adresser rue du Collège 17, au 2<sup>e</sup> étage. 10711-1

**Chambre.** A louer, près de la Place de l'Ouest, une jolie chambre meublée, indépendante et au soleil, à un Monsieur travaillant dehors. 12337-1 — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A louer, à un jeune homme de toute moralité, une jolie chambre avec pension. — S'adresser rue de Bel-Air 26A, au rez-de-chaussée. 12338-1

**Locaux.** A louer pour le 23 Avril prochain, près de la Gare et de l'Hôtel Central, de vastes locaux au rez-de-chaussée, disposés pour bureaux et ateliers, mais pouvant, suivant le cas, recevoir une autre destination. — Adresser les offres Case postale 955. 12306-1

**Appartement.** A louer pour St-Martin prochaine, un appartement au soleil, de 2 pièces, de 3 et 2 fenêtres, cuisine, et dépendances, au 2<sup>e</sup> étage. — S'adresser au magasin Wille-Notz, Place Neuve. 12171-1

**On demande à louer** de suite et au centre du village une CHAMBRE non meublée. — S'adresser rue du Grenier 18, au rez-de-chaussée, à gauche. 12600-3

**Un ménage** d'ordre demande à louer pour Saint-Martin un LOGEMENT de 2 chambres avec dépendances et jardin, exposé au soleil. 12613-3 — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Deux personnes** tranquilles et solvables demandent à louer, dans une maison d'ordre pour St-Georges 1896, un APPARTEMENT de 2 à 3 pièces, avec corridor et dépendances. — Adresser les offres avec le prix, sous initiales **X. G. E.** Poste restante. 12467-2

**Deux personnes** tranquilles et solvables demandent à louer de suite une chambre dans le quartier de l'Abeille. — S'adresser rue du Parc 83, au rez-de-chaussée, à droite. 12466-2

**Un ménage** d'ordre demande à louer pour St-Georges 1896, un bel appartement de 3 pièces. — Adresser offres avec prix, sous chiffres **W. E. 12229**, au bureau de l'IMPARTIAL. 12229-1

**On demande à acheter** d'occasion un lit de fer complet, à deux personnes. — S'adresser à l'Epicierie, rue du Premier-Mars 12A. 12603-3

**On demande à acheter** d'occasion une bonne balance de bureau, de préférence une Grabhorn. — S'adresser rue Léopold Robert 59, au 1<sup>er</sup> étage. 12595-3

**On demande à acheter** des instruments de musique usagés. — S'adresser au Bersagliere, rue du Collège 14. 12396-3

**On demande à acheter** des vieux Almanachs: Le Messenger boiteux de Neuchâtel et l'Almanach de la République et Canton de Neuchâtel. — Adresser les offres avec prix à M. Herm. Burkhard, 151 Hohlst. Zurich III, ou sous chiffres **H. B. 12539**, au bureau de l'IMPARTIAL. 12539-3

**A vendre** pour cause de changement de domicile un lit complet à deux personnes, un grand lavabo-commode, une chiffonnière, un canapé, une table ronde, une table de nuit, une glace, six chaises, une jardinière, etc., le tout en très bon état. — S'adresser au magasin, rue du Stand 12. 12614-3

**A vendre** de suite un lit d'enfant, bien conservé. — S'adresser rue de la Demoiselle 129, au 3<sup>e</sup> étage, à gauche. 12575-3

**A vendre** quelques centaines de bouteilles vides, à de bonnes conditions. — S'adresser rue de l'Envers 18, au rez-de-chaussée. 12576-3

**A vendre** pour cause de départ, un agencement pour pension, café ou tempérance, consistant en potager, vaisselle, services, tables, tabourets, un buffet de services, bureau, lampes. — S'adresser rue de la Serre 69. 12549-3

**A vendre** une tunique de cadet ainsi que la casquette et le ceinturon. — S'adresser rue Léopold Robert 86, au 1<sup>er</sup> étage.

A la même adresse, à vendre une belle poussette anglaise, très peu usagée. 12606 3

**A vendre** à très bas prix plusieurs lits, literie, canapés, commode, table à coulisses, tables en tous genres, un grand buffet noyer, un secrétaire, chaises, chaises percées, potagers, jolies glaces, tableaux, banquettes, vitrines, casier, pupitres, régulateurs, pendules neuchâteloises, ustensiles de ménage et une foule de meubles et objets dont le détail serait trop long. S'adresser à M. Marc Blum, rue de la Chapelle 3 (maison du Café de la Croix-Blanche). 11937-4

**A vendre** à très bas prix, les outils pour repasseurs et remonteurs, tours de polisseuses, burins fixes, outils à arrondir, cartons d'établissement, emboutissoirs et grandeurs; une foule d'outils et fouritures, dont le détail serait trop long. S'adresser à M. Marc Blum, rue de la Chapelle 2, maison du café de la Croix-Blanche. 11935-4

**A vendre** un bois de lit à une personne avec paille et ressorts ainsi qu'une commode, le tout bien conservé. — S'adresser rue de la Demoiselle 135, au 2<sup>e</sup> étage, à gauche. 12337-3

**A vendre** un lit en fer avec matelas, à 2 personnes. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 12533-3

**A vendre** à bon marché, un char de boucher, ou à l'échanger contre un petit char à échelles. — S'adresser à M. Ellen, Boulevard de la Capitaine 8. 12434-2

**A vendre** une belle et forte machine à arrondir, avec 24 tasseaux, 6 broches et toutes les fraises, à un prix modéré. — S'adresser rue du Progrès 87, au premier étage. 12435-2

**A vendre** une poussette-calèche très peu usagée et à bas prix. — S'adresser rue du Premier Mars 11, à la boulangerie. 12431-2

**A vendre** une glace cadre doré, deux paires de grands rideaux damas vert, très jolis, une petite scie de ménage. — S'adresser rue de la Serre 16, au 1<sup>er</sup> étage, à droite. 12441-2

**Lavabo.** A vendre d'occasion, un joli lavabo commode, un divan lit, un lit en fer à une place et six chaises. — S'adresser rue de la Serre 8, au magasin. 12397-2

**A vendre** un lapidaire, des tours à polir, des étaux, des lampes, deux lampes à suspension, des boulets, un établi à trois places (bois dur), du ciment et de la potée, 1<sup>re</sup> qualité. — S'adresser chez M. Picandot, rue du Puits 21. 12371-1

**A vendre** à bas prix: bibliothèque noyer, secrétaires à fronton, commodes neuves et usagées, lavabos avec glace, tables de nuit et à ouvrage, tables carrées noyer et à pieds tournés, tables rondes, ovales, demi-lune et à coulisses, tables en fonte avec dessus marbre, lits, canapés, établi portatif avec 28 tiroirs, régulateurs, lanternes, presse à copier, table de comptoir, paravent, vitrines, longues tables avec les bancs, pour pension, pupitre, fauteuils et chaises rembourrés, buffets et beaucoup d'autres objets d'occasion. — S'adresser à M. S. PICARD, rue de l'Industrie 22. 11775-1

**Perdu** samedi soir, entre Chambrelieu et Neuchâtel, un bracelet (huit camées). — Le rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 12592-3

**Perdu** dans les rues du village, un collier de chien. — Le rapporter, contre récompense, rue Léopold Robert 74, au rez-de-chaussée. 12604-3

**Perdu** dimanche après midi, depuis la Maison-Monsieur jusqu'à environ un kilomètre au-dessus du restaurant Höfel, sur la grande route, une petite montre de dame, boîte et cuvette or 18 karats. — La rapporter, contre bonne récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 12538-2

**Perdu** samedi, depuis la rue de la Promenade à la rue des Granges, en passant par les escaliers de la Gendarmerie, une montre argent de dame avec chaîne. — La rapporter, contre récompense, rue de la Promenade 10, au 2<sup>e</sup> étage. 12540-2

**Egaré** une petite montre 10 lig., or 18 k., grand guichet, cuvette métall. poli. — La rapporter, contre récompense au bureau de l'Impartial. 12541-2

**Perdu** une broche or (deux croissants enlacés avec perles), de la rue du Doubs à la Gare, en passant par la rue du Balancier et rue Léopold Robert. — Prière de la rapporter, contre récompense, rue du Doubs 111, au rez-de-chaussée. 12542-2

**Trouvé** une BOURSE contenant quelque argent. — La réclamer, contre désignation et frais d'insertion, rue de la Demoiselle 72, au rez-de-chaussée. 12577-3

**Trouvé** dimanche passé, un collet en drap pour fillette. — Le réclamer au Magasin d'horlogerie et bijouterie Sagne-Juillard, rue Léopold Robert 38. 12605-3

Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez point, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent. Matt. XIX, 14.

Monsieur et Madame Léon Cuche-Ruch, leurs enfants et leurs familles, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et bien-aimée fille, sœur, nièce et parente,

**Ida CUCHE** que Dieu a retirée à Lui lundi, à 2 h. de l'après midi, à l'âge de 6 ans et 1 mois, après quelques jours d'une pénible maladie.

La Ferrière le 17 septembre 1895. L'enterrement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **jeudi 19** courant à 1 h. après midi. — Départ à midi et demie. Domicile mortuaire, Crêt de la Borne. Les Dames ne suivent pas. **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 12543-1

Mes brebis entendent ma voix, je les connais et elles me suivent; je leur donne la vie Eternelle, elles ne périront jamais et nul ne les ravira de ma main. Jean X, 27-28.

Monsieur et Madame Charles Perrochet-Leuba et leurs enfants, Eugène, Eva, Charles et Marguerite, Monsieur et Madame Eugène Leuba, Madame veuve Adèle Perrochet, Mme Mariette Leuba, Mademoiselle Laure Leuba, ainsi que les familles Parel, à Vienne, Huguenin, à Neuchâtel, Sengstag, à la Chaux-de-Fonds, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte immense qu'ils viennent de faire, par la mort de leur bien-aimé

**Marcel-André** que le Seigneur leur a redemandé après quelques jours de maladie. La Chaux-de-Fonds, le 17 sept. 1895. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **jeudi 19** courant, à 1 h. après midi. Domicile mortuaire, rue de l'Envers 12. **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 12546 1

MM. les membres de l'Union chrétienne sont invités à assister **jeudi 19** courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de **Marcel-André**, fils de M. Ch. Perrochet, leur collègue. 12591-1 **Le Comité.**

Messieurs les membres du Chœur mixte indépendant sont priés d'assister **jeudi 19** courant, à 1 h. après midi au convoi funèbre de **Marcel-André Perrochet**, fils de M. Charles Perrochet, membre honoraire de la Société. 12593-1 **Le Comité.**

Les membres des Sociétés suivantes: Cercle catholique ouvrier, Cercle Montagnard, Cercle français, Société française philanthropique et mutuelle, Prévoyance des repasseurs et remonteurs, Société des fabricants d'horlogerie Velo-club et Club de l'Exposition, sont avisés du décès de Monsieur **Joseph-Eugène Vurpillat**, père de MM. Eugène, Emile, Stanislas et Léon Vurpillat, leurs collègues. 13615-2 L'enterrement aura lieu à CORCELLES **vendredi 20** courant, à 1 h. après midi.

Monsieur et Madame Eugène Vurpillat et leurs enfants, à Malleray, Monsieur Emile Vurpillat, Monsieur et Madame Stanislas Vurpillat et leur enfant, Monsieur et Madame Léon Vurpillat et leurs enfants, Monsieur Constant Donzelot et ses enfants, à Vaufrey, Monsieur et Madame François Donzelot, à Damvant, Monsieur et Madame Nicolas Nappes et leurs enfants, à Grandfontaine, Monsieur et Madame Célestin Donzelot et leurs enfants, à Montandon, Madame veuve Bertin-Donzelot et ses enfants, à Porrentruy, Madame Sœur Elisa Donzelot, à Villersexel, Monsieur Joseph Donzelot et ses enfants, à Porrentruy, Monsieur et Madame Alcide Vurpillat et leurs enfants, au Barbois, Monsieur et Madame Camille Vurpillat et leurs enfants, au Barbois, Monsieur et Madame Journot-Vurpillat et leurs enfants à Rosureux, Monsieur et Madame Eugène Vurpillat et leurs enfants, au Lühier, Monsieur et Madame Victor Donzelot et leurs enfants, à Porrentruy, Monsieur et Madame Arthur Donzelot, Monsieur et Madame Ursin Hierlié et leur enfant, à Montandon, Monsieur et Madame Victor Rondot et leur enfant, à Besançon, Monsieur et Madame Léon Vurpillat et leurs enfants, à Vaufrey, Monsieur et Mme Elie-Jourdain, à Pont-de-Roide, Monsieur et Mme Charles Gulleaud et leurs enfants, à Rouen, Monsieur et Madame Constant Henri et leurs enfants, à Dampheux, Monsieur et Madame Paul Bannwart, à Porrentruy, ainsi que les familles Vurpillat, Jeannin, Grillot, Perrey, Dupré, Ligier, Droz-Gray, Richard, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent,

**Monsieur Joseph-Eugène VURPILLAT** que Dieu a retiré à Lui mercredi, à 4<sup>h</sup>, du matin, dans sa 80<sup>e</sup> année, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds le 18 septembre 1895. L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu à Corcelles (près Neuchâtel), **vendredi 20** courant, à 1 h. après midi. Domicile mortuaire, Corcelles, Hospice de la Côte. **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 12616-2



# LES MAGASINS J. NAPHTHALY

## 9, Rue Neuve 9,

SERONT FERMÉS les 19 et 20 et le Samedi 28 Septembre jusqu'à 6 1/2 heures du soir.

12547-1

**Brasserie KRUMMENACHER**  
rue de la Serre 45. 12477-1

★ Pour quelques jours seulement ★  
CE SOIR

## Théâtre des Puces



La plus grande curiosité du jour. Spectacle très recommandé aux familles ! Représentations continues, avec un grand nombre de puces dressées, de 10 h. du matin à 10 h. du soir.  
Se recommande.

**Restaurant des CRÉTÈTS**  
CHAUX-DE-FONDS

Dimanche 22 Septembre  
dès 1 1/2 h. après midi,

## FÊTE de LUTTEURS

Membres du Jury :

MM. FAIGAUX, Saint-Imier. 12553-3  
MOLLE, Locle.  
LAUBSCHER, Chaux-de-Fonds.  
GIRARDET, id.

Tous les lutteurs sont invités à prendre part à cette fête.  
En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée.

## RESTAURANT

**Chalet de la Combe-Greuling**  
sous Poullereul.

Etablissement recommandé aux familles et promeneurs. — Grande salle et terrasse pour divertissements. — Vins de 1<sup>er</sup> choix, consommations hors ligne. — Restauration à toute heure. — Beignets, Jambon, etc.

Jeu de boules remis à neuf

TÉLÉPHONE

Se recommande, 12381-2 E. MURSET, tenancier.

**Restaurant du GURNIGEL**  
près les Convers.

Dimanche 22 Septembre  
dès 8 heures du matin,

## Grande répartition

au Jeu des 9 quilles.

Prix exposés, 200 fr. en pains de sucre.  
12552-2 Se recommande, H. MAURER

**Brasserie Muller**  
VÉRITABLES SAUCISSES de Francfort

avec merrettig.

On sert pour emporter

12161-2 Se recommande, G. Weber.

## BOUGIES de luxe

pour pianos et candélabres.

Très beau choix

## Abat-jour

en papier plissé, depuis 20 cent.

ABAT-JOUR en papier crépon, depuis 95 c.

ÉCRANS p<sup>r</sup> lampes suspension.

ÉCRANS pour bougies.

PAPIERS couleurs p<sup>r</sup> abat-jour

LAMPES COLONNES

C'EST AU 8599-237

Grand Bazar du Panier Fleuri

## BRASSERIE de la METROPOLE

Ce soir et jours suivants  
dès 8 heures, 12548-1



## GRAND CONCERT

donné par la Famille

## ELMIGER

surnommée

LES OISEAUX CHANTEURS

Mouvements à vendre. — 13 1/4 lig. cyl. rem. échappement faits, 15 lig. cyl. clefs échappements faits, 14 lig. clefs échappements faits, quelques cartons ancre et cyl. 11 1/4, 17, 18, 19 et 20 lig. avec et sans échappements faits. Bureau Ed. ENAY & fils, rue de la Demoiselle 45. 12427-2

**Diamant.** On peut percer plus de 200 cadrans à l'heure avec le diamant à facettes. Plus de casuel.

Avantage indiscutable. Références à disposition. Vente de brillants pour la joaillerie et bijouterie. — Seul fournisseur, M. Nicole-Humbert, rue de la Balance 5. 12523-12

**Société Fédérale de Gymnastique**  
SECTION D'HOMMES

Dimanche 22 Septembre

## Course d'automne au CREUX-DU-VAN

Départ à 6 h. 12 du matin. — Se munir de vivres.

Tous les sociétaires sont priés d'y participer. La liste de souscription ne circulera pas à domicile, elle sera déposée à la Halle et au local.

L'assemblée des participants aura lieu Samedi 21 septembre, à 8 1/2 h. du soir, à la Brasserie Muller. 12285-2 Le Comité.

## PIANOS

VENTE — ÉCHANGE — LOCATION  
REPARATIONS et ACCORD

**Hugo-E. Jacobi**  
Fabricant de Pianos  
MAGASIN : RUE POURTALÈS 9 et 11, NEUCHÂTEL

Dépositaire des Fabriques renommées de J. Bluthner, Raps, Kaps & Kallman, etc., etc.

Pour les accords à la Chaux-de-Fonds, prière de déposer les adresses dans la boîte aux lettres du dépôt, rue du Parc n° 11, au rez-de-chaussée. 8681-40

## Hôtel-Pension FILLIEUX

MARIN

## BEAU SÉJOUR D'ÉTÉ

Prix modérés 9730-18<sup>a</sup>

**Termineurs.** Une maison de la place demande des termineurs ayant l'habitude des pièces cylindre. Bonne qualité, genre anglais clefs et remontoir genre allemand remontoirs Robert 11 1/4 lig. — Adresser les offres sous initiales A. P., 12373, au bureau de l'IMPARTIAL. 12373-1

En préparation :  
**Annuaire des Adresses Chaux-de-Fonds Locle**  
Nouvelle édition 1896.

Editeur : A. MARIDOR, rue Léopold Robert 25 a. 12460-3

## Le Magasin du BAZAR VIENNOIS

restera fermé

les 19, 20 et 28 Septembre, jusqu'à 6 1/2 heures du soir. 12474-2

10 PLACE NEUVE 10

# J. GAHLER

Chaux-de-Fonds

Grand choix de

## TABLIERS

pour dames, jeunes filles, fillettes, enfants, etc.

### Articles pour Enfants

GANTS de peau, soie, fil et coton.  
CORSETS, JUPONS, MOUCHOIRS.  
RIDEAUX, DENTELLES, BRODERIES.  
SOUS-VÊTEMENTS en tous genres.  
CHEMISES SUR MESURES.

## Le Docteur FAURE

ABSENT

12318-1 pour service militaire

## Demoiselle française

trouverait place comme pensionnaire dans une bonne famille bourgeoise pour apprendre la langue, la lingerie et le repassage. On parle bon allemand. Leçons. Conditions favorables. — Adresser les offres à M. A. Steiger, Hirschengraben 50, Lucerne. (T-1943 L) 12562-2

## Leçons de Piano

## Mlle RIELÉ

élève des professeurs Freund et Gayrhos  
Rue de la Demoiselle 47  
12561-6

**PENSION.** On prendrait encore quelques pensionnaires solvables. — S'adresser rue Neuve 5, au 2<sup>me</sup> étage. 12372-4

L'essence 12560-1

## MAGGI

en flacons rend tous les mets plus digestifs et plus savoureux. En vente chez M. A. Steiger, Comestibles.

Spécialement recommandé : le BEC MAGGI, très économique et pratique pour l'emploi de l'essence Maggi en flacons.

## A VENDRE

Un ancien Commerce de Modes (MODISTE) bien renommé, avec une clientèle distinguée, est à vendre. — Adresser les offres, sous chiffres O. F. 5712, à MM. Orell, Füssli, Annonces, Zurich. OF-5712 12551-1

## Boulangerie

A louer de suite ou pour époque à convenir, une belle boulangerie avec appartement et dépendances. Prix 850 fr. eau en sus.

S'adresser en l'Etude du notaire Charles Barbier, à la Chaux-de-Fonds. 12148-6

## Evangélisation Populaire

102, Rue de la Demoiselle 102

Lundi 23 Septembre 1895  
dès 8 heures,

## Soirée musicale-Thé

Entrée : 50 cent. 12121-3

Invitation cordiale à tous. Se munir d'une tasse.

On peut se procurer des cartes d'entrée chez M. Jaquet, notaire, place Neuve 12, et le soir de la fête, à la porte du local.

M. David FRANCEY-SCHNEIDER, de Conthey, a son dépôt de 12206-1

## RAISINS

chez M. J. DUBOIS, au Collège de l'Abbeille. Raisins du Valais, premier choix.

## Ch. Zellweger

Professeur de musique

33, Rue de l'Hôtel-de-Ville 33  
et Rue de Gibraltar 2.

Leçons de violon, clarinette, contrebasse. Théorie, solfège, harmonie élémentaire, etc. 12426-2

## Changement de domicile

## M<sup>me</sup> DROZ-SCHAAD

Sage-Femme diplômée

a transféré son domicile

14, PLACE JAQUET-DROZ 14  
au 1<sup>er</sup> étage. 12309-1

## Mécanicien

On demande un mécanicien bien au courant de l'outillage des aiguilles acier et sachant découper. — S'adresser chez M. A. Meyer, rue du Puits 8.

A la même adresse, on demande à acheter un laminoir plat à engrenage. 12222

## Cercle Montagnard

de la Chaux-de-Fonds.

Vendredi 20 Septembre  
dès 8 1/2 heures, 12554-3

GRANDE

## SOIRÉE MUSICALE

offerte par la Société de chant

→ L'HELVETIA ←

sous la direction de M. Max Grundig, professeur.

Les membres du Cercle et leurs familles, sont cordialement invités à y assister.

## Le Magasin de MODES

de 12555-8

M<sup>lle</sup> Juliette WUILLEUMIER

est transféré

26, RUE LEOPOLD ROBERT 26.

**HORLOGERIE.** On offre à terminer quelques grosses de 24 lig. ancre, argent, échappements faits. — Adresser offres et prix Case postale 1117, Chaux-de-Fonds. 12556-8

## Ouvriers rhabilleurs

On demande de suite pour Bucarest, deux ou trois bons ouvriers rhabilleurs, habiles et de bonne conduite. — Adresser les offres par écrit Case postale 1117, Chaux-de-Fonds 12570-8

On demande des H-5752-1 12549-3

## Terminages

de préférence des QUANTIÈMES. — S'adr. B. G. 240, Case postale, ST-IMIER.

## Pour 9 et 10 lig.

on demande un démonteur-remonteur capable et sérieux. Entrée fin du mois. On demande l'adresse d'un repasseur. — S'adresser au comptoir E. Dreyfus, rue Jaquet-Droz 39. 12362-1

## 10,000 FR.

sont à prêter contre bonne garantie hypothécaire. — S'adresser chez M. F.-A. Delachaux, notaire, rue du Nord 69. 12201-3 H 3187 c

## Des agents de banque

qui ont déjà travaillé pour des maisons de banque, sont demandés pour la représentation d'une entreprise nouvelle, rapportant un beau revenu. — S'adresser sous N. 963 Z. à l'Agence internationale de publicité Nikielewsky & Cie, Zurich. 12331-1

## Modiste

M<sup>lle</sup> L. Conrad, modiste, rue de la Paix 45, au 3<sup>me</sup> étage, se recommande pour tout ce qui concerne sa profession. Les personnes qui ont des réparations ou les fournitures peuvent les lui apporter. Prix modérés. On ne fournit pas. 12361-1

**Etude J. CUCHE, D<sup>r</sup> en droit**  
26, Rue Léopold Robert 26.

## A LOUER

de suite

Promenade 9. 2<sup>me</sup> étage, 3 pièces, cuisine et dépendances. Prix 570 fr. 12585-4

Parc 88. 2<sup>me</sup> étage, 3 pièces, cuisine et dépendances. Prix 480 fr. 12586

Terreaux 16. 2<sup>me</sup> étage, 2 pièces, cuisine et dépendances. Prix 300 fr. 12587

Industrie 23. Pignon d'une chambre, cuisine et dépendances. Prix 240 fr. 12588

Hôtel-de-Ville 19. Rez-de-chaussée, 3 pièces, cuisine et dépendances. Prix 420 fr. 12589

— 3<sup>me</sup> étage d'une chambre, cuisine et dépendances. Prix 240 fr.  
— Une grande chambre, à 5 fenêtres, pouvant servir de comptoir et bureau. Prix 300 fr.

**Génisses.** On prendrait de suite quelques génisses en pension pour cet hiver. — S'adresser à M. Ulysse Hirt, à Clermont près de la Cibourg. 12429-2

## LAINES

de Hambourg et Schaffhouse.

ANGLAISE et RUSSE.

ANDALOUSE et GOBELIN.

MOHAIR et TRUCHEAU.

SOIE et AUTRUCHE bouclée.

GANTS de peau, soie, fil.

CEINTURES élastiques, cuir et métal.

BÉRÈTS et CASQUETTES.

Articles pour bébés. Brassières.

BAVETTES. LANGES.

COUVRE-LANGES.

CHAPEAUX et CAPOTES de deuil. AU, 1640-122

## BAZAR NEUCHATELOIS

CORSETS. MODES. MERCERIE.